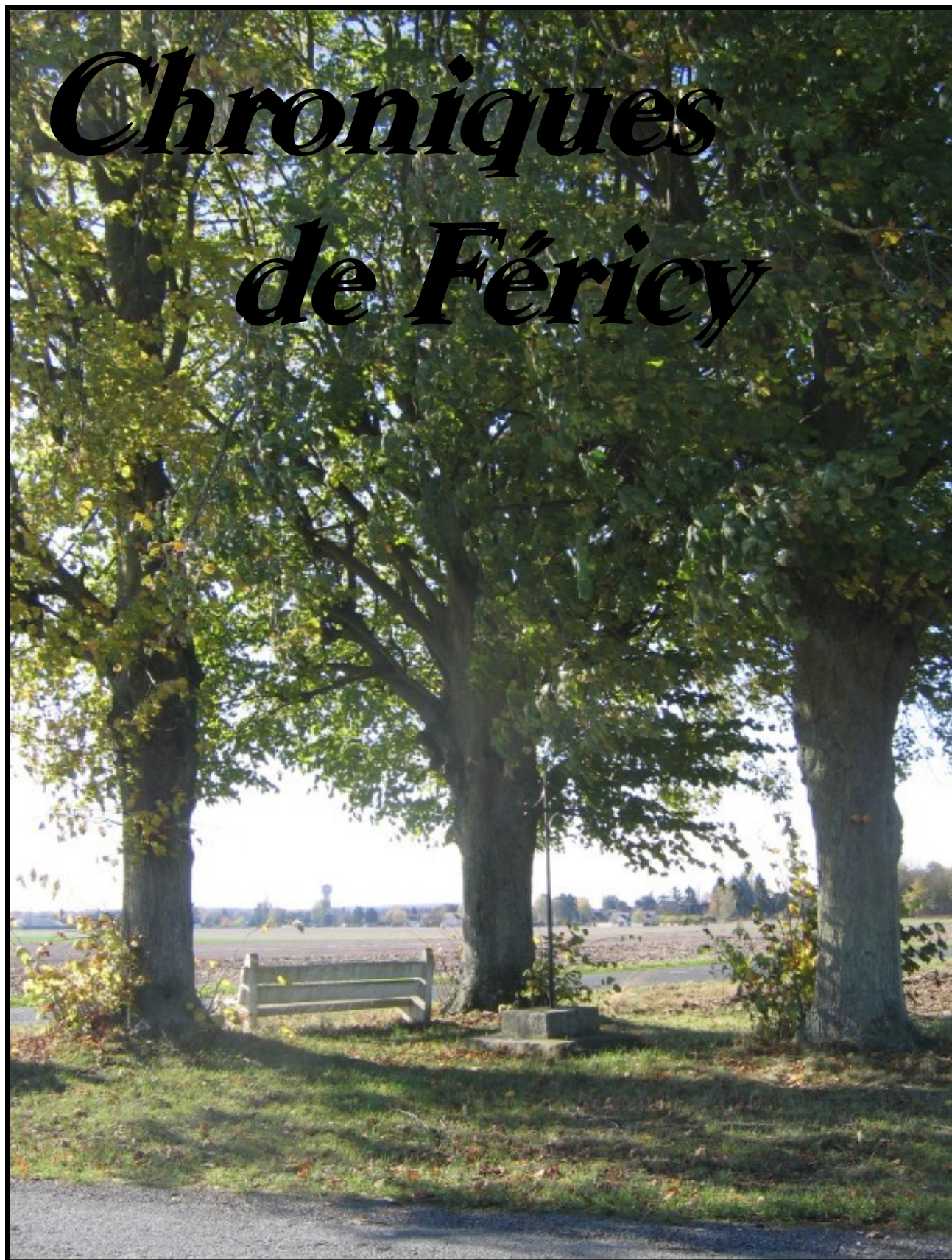


NOVEMBRE 2008 - N° 75



Chroniques de Féricy



Bonjour, bienvenue dans votre journal

Les chroniques de Féricy ont repris quelques couleurs pendant l'été.....

Notre parution du mois de mai dernier , n'a pas plu à tout le monde.....manque de couleurs, trop de texte, pas assez de photos, trop de noir et blanc.....

Alors cet exemplaire est différent, même si l'esprit demeure inchangé:

- informer les habitants du contenu des conseils municipaux.
- être transparent sur le travail des commissions, et des syndicats,
- être l'écho de la vie associative,
- rappeler les moments importants vécus ces derniers mois,
- annoncer les événements à venir,
- proposer quelques pages destinées aux plus jeunes,
- se souvenir du passé grâce aux anciens.....

Pour satisfaire le plus grand nombre, la couleur, des photos sont de retour, mais notre journal restera imprimé sur papier recyclé, et sera vite disponible en ligne. Notre souci étant toujours de réduire les dépenses et d'agir pour l'environnement.

Nous vous informerons au plus vite de la création de notre site internet qui à l'heure actuelle est en pleine gestation. En l'état ces chroniques sont disponibles en ligne de même que les comptes rendus du conseil municipal sur le site temporaire : fericy.free.fr

En espérant que ce numéro 75 vous plaira , les membres de la commission information vous souhaite une agréable lecture.

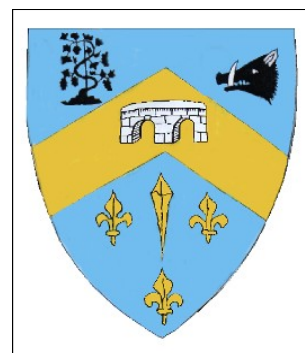
Au plaisir de vous rencontrer pour échanger sur le contenu et la forme de nos « Chroniques »...

La commission information

SOMMAIRE

Le mot du maire	<u>Page 4</u>
L'essentiel des conseils municipaux	<u>pages 5 à 10</u>
Les commissions	<u>pages 11 à 19</u>
Pour les enfants	<u>page 20</u>
L' eau....	<u>page 21 à 23</u>
Associations	<u>pages 25 à 28</u>
Moments forts	<u>page 29</u>
Les « fériciades »	<u>pages 30 et 31</u>
Messages	<u>pages 32 et 33</u>
Un peu d'histoire	<u>page 34 et 35</u>
Résultats du quizz et Plus d'infos	<u>pages 36 et 37</u>
Les dates à retenir	<u>pages 38 à 41</u>
Renseignements utiles	<u>pages 42 à 46</u>
État civil	<u>page 47</u>

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur aide et leur soutien , dans l'élaboration de ce numéro.



Les Chroniques :

Réalisation et mise en page : équipe Information- Communication.

Impression et reliure : notre équipe

Distribution : notre équipe de bénévoles.

N°75 terminé le 5 novembre 2008.

LE MOT DU MAIRE

Chères Fériciennes, chers fériciens,

Depuis quelques semaines la vie de notre village est de nouveau rythmée par les tintements de la cloche reliée à l'horloge de la mairie. Le mécanisme de 'Charlotte' (nom de baptême de cette horloge) s'était arrêté, usé, fatigué, il y a plusieurs années. Pour palier à ce silence, le conseil a opté pour l'installation d'une horloge électronique tout en conservant en place le très beau et ancien mécanisme qui attend qu'un passionné, amoureux de ces magnifiques mouvements d'engrenages vienne les restaurer. Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre joie à l'écoute de ces martèlements, symboles sonores du centrage et de l'appartenance à notre petite communauté villageoise.

En moins d'un an de mandat plusieurs propositions de notre programme ont déjà vu le jour témoins du dynamisme de notre équipe ; une des dernières concrétisations étant l'arrivée à l'école de cinq ordinateurs portables destinés à nos enfants (une autre série de machines sera budgétée pour 2009). Les autres réalisations vous seront exposées dans les pages suivantes par les rapporteurs de commissions .

Au lendemain du Grenelle de l'environnement, la France et l'Europe se sont fixées des objectifs ambitieux d'ici 2020 afin de lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie : réduction de 20% des émissions de CO₂, baisse de 20% de la consommation d'énergie et proportion de 20% d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie. Dans cette optique et dans la mesure de nos petits moyens, différentes actions ont été ou vont être lancées dans notre commune (chauffage, éclairage, eau, entretien voirie etc.) afin que nous prenions les mesures nécessaires pour nous rapprocher des objectifs nationaux et européens .Par exemple, le système de régulation et de programmation du chauffage électrique a été installé dans les salles de classe, les menuiseries isolantes seront posées sur le bâtiment de la mairie-école pendant les vacances de Noël.

L'emprunt à taux variable contracté lors du mandat précédent pour l'achat du Domaine De La Salle a été renégocié à taux fixe au mois d'août, mettant le budget communal à l'abri des fortes hausses engendrées par la crise financière que connaît actuellement notre planète.

Avant de terminer, je voudrais saluer et remercier ici Madame Irène Garnotel qui après plusieurs années passées au sein du personnel communal, a pris début novembre une retraite fort attendue. Madame Sophie Aubert nous a quittée pour se consacrer aux élèves du collège de Bois Le Roi. Qu'elle soit également ici remerciée pour sa participation au secrétariat de mairie.

Nous aurons certainement très prochainement l'occasion de nous rencontrer lors de La Fête De La Pomme au Domaine De La Salle pour échanger ensemble, cultiver nos liens et partager ces moments de convivialité villageoise que nous affectionnons.

Bien cordialement à votre écoute,

Daniel Aimar



L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 13 juin 2008 A 20 heures 30
dans la bibliothèque de l'école

ORDRE DU JOUR :

Modification des statuts du syndicat Intercommunal de la Perception du Châtelet-en-Brie - Délibération

Protocole avec le Conseil Général pour la construction d'une usine de traitement des pesticides au sein de la communauté de communes Fontainebleau-Avon - Délibération

Réduction de la desserte ferroviaire à destination de Paris - Délibération

Contrat de maîtrise d'œuvre avec la DDE pour le contrat triennal de voirie - Délibération

Adhésion de la commune de Chatillon-La-Borde au sein du Syndicat Intercommunal des Transports du Châtelet-en-Brie - Délibération

Point sur les travaux à entreprendre

Questions diverses

- ◇ **Protocole avec le Conseil Général pour la construction d'une usine de traitement des pesticides au sein de la communauté de communes Fontainebleau-Avon - Délibération**

M. Le maire rappelle qu'une usine pour le traitement des eaux potables est en cours de construction à la Touffe (Héricy) et précise que le Conseil Général demande à toutes les collectivités concernées par la distribution de l'eau de cette unité, l'application du protocole d'éco-conditionnalité lié au versement de la subvention du Conseil Général de Seine et Marne dans le domaine des travaux concernant l'eau potable.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil approuvent le projet et s'engagent à mettre en place un protocole de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communautaires (espaces verts, voiries ...) ainsi qu'une politique de réduction des fuites du réseau de distribution d'eau potable communautaire.

M. Doré, rapporteur de la commission eau, intervient sur ce point et présente un graphique de comparaison entre les achats et les ventes d'eau de l'année 2000 à aujourd'hui et fait remarquer une disparité anormale au cours du 2^{ème} semestre se perpétuant depuis. La cause la plus probable pouvant être une fuite importante, M. Doré précise qu'une étude de fuite ne pourra être que bénéfique pour Féricy.

- ◇ **Réduction de la desserte ferroviaire à destination de Paris - Délibération**

M. Le maire rappelle la volonté du STIF et de la SNCF de bouleverser la desserte ferroviaire de Montereau à Paris par Héricy, ligne Seine - Rive droite à compter du 14 décembre 2008 et propose aux membres du conseil de se positionner sur ce problème.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil décident :

de signer la pétition individuellement de rejoindre l'Amicale des Maires du Canton du Châtelet-en-Brie pour protester contre la modification de ces lignes.



◇ **Adhésion de la commune de Châtillon-La-Borde au sein du Syndicat Intercommunal des Transports du Châtelet-en-Brie - Délibération**

M. Le maire informe les membres du conseil que le Syndicat Intercommunal des Transports du Châtelet-en-Brie, en date du 20 mai 2008, a émis un avis favorable à la demande d'adhésion au Syndicat présenté par la commune de Châtillon-La-Borde. Les membres du conseil, par délibération et à l'unanimité, émettent un avis favorable à cette adhésion.

◇ **Point sur les travaux à entreprendre**

M. Despots présente les différents devis de travaux proposés par la commission travaux. Après discussion, les travaux suivants vont être lancés :

- le remplacement des fenêtres du bâtiments mairie-école : à l'unanimité

◇ la réfection de l'horloge de la mairie : 1 voix contre (M. Dollé), 1 abstention (M. Doré) et 13 voix pour

◇ M. Despots rappelle qu'une réunion pour les travaux à entreprendre dans la salle des fêtes a eu lieu et que la commission travaux a proposé que la grande salle soit repeinte cet été.

Le conseil, à l'unanimité valide cette proposition et laisse le choix de la couleur à la commission.

◇ **Questions diverses**

◇ M. Doré informe le conseil que, lors de la réunion du SISEM du 12 juin, il a été précisé que tout nouveau raccordement électrique sera facturé au pétitionnaire par EDF au coût réel et non sous forme de forfait comme précédemment.

◇ Mme Fourgoux-Leclerc propose qu'un groupe de travail se constitue pour travailler sur le « problème » de l'école. En effet,

elle présente des statistiques montrant l'évolution du nombre d'enfants dans les années à venir et pose le problème de l'accueil de tous ces enfants, pour la cantine, les salles de classe, les cours de récréation.

◇ M. le maire informe le conseil qu'il a demandé des devis pour un éventuel agrandissement du bâtiment de la salle des fêtes pour l'équivalent de 2 classes (environ 150 m²). Suivant les modes constructifs choisis, les prix au m² sont de 750 - 1000 ou 1500 euros. Une recherche sur les obtentions de subventions est nécessaire suivant le type de projet à envisager pour cet agrandissement .

M. Gragy propose l'achat d'un broyeur à atteler au tracteur pour un coût de 3800 euros. Cet achat permettrait la tonte de bordure de chemins, de talus, de haies pour un gain de temps certain. Les membres du conseil, à l'unanimité approuvent cet achat

◇

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du Lundi 21 juillet 2008

A 20 heures 30

dans la bibliothèque de l'école

ORDRE DU JOUR :

- **Décision concernant l'emprunt -**

Délibérations

- **Proposition école d'élagage pour entretien du parc du Domaine de la Salle -**

Délibérations

- **Questions diverses**

Par lettre en date du 11 juillet 2008, reçue le 12 juillet 2008 par fax et le 15 juillet 2008 par courrier, Madame la greffière de la 6^{ème} chambre du tribunal administratif de Melun nous transmet la requête n° 0805153 présentée par Maître LARA, avocat, pour Madame Jacqueline DENIAU veuve EMON.

Cette requête vise l'annulation de l'arrêté n°



2008-25 de notre commune en date du 26 mai 2008, décidant la réquisition d'animaux réputés dangereux.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal :

- d'autoriser M. le Maire à ester en justice dans l'instance ci-dessus rappelée ;
- de désigner comme avocat Maître BONLIEU pour défendre la commune dans cette affaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, dans la requête n° 0805153
- Désigne Maître BONLIEU pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance

◇ **Décision concernant l'emprunt - Délibérations**

M. le maire donne la parole à Mmes ABOULIN et MARGERIT :

En 2006, la commune a contracté un emprunt de 250 000 euros pour le financement d'une partie de l'acquisition du Domaine (complétée par la vente d'un bâtiment communal). Le taux variable de cet emprunt ne cesse de croître (3.061% en mars 2006 pour 5.396% pour juillet 2008).

Après délibération, à l'unanimité les membres du conseil autorisent M. Le maire à réaménager l'emprunt désigné ci-dessus de la façon suivante :

Sur capital restant dû : 230 000 euros

Durée : 23 ans

Taux fixe de 5.56%

Périodicité : trimestrielle

Echéances : constantes

◇ **Proposition école d'élagage pour entretien du parc du Domaine de la Salle -**

Délibérations

M. Le maire donne la parole à Mme KULEKCI :

Le but d'une convention de partenariat avec une école d'élagage est la possibilité de mettre en sécurité le parc du Domaine pour une ouverture au public. En effet, M. BONNARDOT (du C.A.U.E.), au travers de différentes visites, a dénombré plusieurs arbres abîmés posant des problèmes de sécurité.

L'école de Saint Germain en Laye :

l'intervention se fera sur 2 ans minimum (du lundi au jeudi)

l'objectif principal étant l'élagage et la mise en sécurité du parc

prévoir l'hébergement (dans la petite salle) et la nourriture pour 10 élèves +2 formateurs

prévoir une dépense d'environ 400 euros l'année (150 euros pour essence et 250 euros pour l'huile)

M. DOLLÉ demande si la commune peut conserver un droit de regard sur les interventions.

Mme KULEKCI rappelle que le parc reste entière propriété de la commune et peut annuler sans problème la convention par lettre recommandée dans un délai de 15 jours s'il y avait un problème.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil proposent qu'une convention de partenariat soit signée avec l'école de Saint Germain en Laye.

◇ **Questions diverses**

M. Le maire informe le conseil d'un rendez-vous avec les responsables de la Poste courant juin au cours duquel la Poste a confirmé son désengagement de la Poste de Féricy pour une agence postale qui serait tenue par un employé de la mairie. La Poste rembourserait la rémunération de l'employé à la commune à hauteur de 20h/semaine. L'échéance n'a pas encore été fixée.

◇ Tour de table :

M. DESPOTS informe le conseil d'un nouveau contact pris avec la D.D.E. et le Conseil



Général concernant la voirie communale et le problème de vitesse. Une proposition de dos d'âne route de la Plaine a été suggérée pour un montant d'environ 6000 euros.

En ce qui concerne le contrat triennal de voirie, le conseil général a été sollicité pour étude.

L'entretien courant de la voirie suit son cours.

Des petits travaux dans la salle des fêtes sont prévus : réparation wc, gouttières, douche, mise en place de sèche-mains.

Les travaux à l'église concernant la mise en terre (électricité) ont été réalisés

Les travaux concernant l'horloge de la mairie sont prévus en septembre.

L'alarme incendie a été installée à l'école et la mairie

La restauration des vannes de vidange du canal de l'Etang du Domaine a été estimée à environ 24 000 euros. Une subvention à hauteur de 70% est possible si les chemins communaux sont classés. M. Le maire propose que l'on délibère sur ce point en septembre

Mme ABOULIN rappelle que le concours des maisons fleuries aura lieu cette année et que le « jury » communal arpente les rues du village pour repérer les embellissements floraux. Elle informe également qu'un projet de pédibus à la rentrée en collaboration avec les enseignantes est en cours

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 12 septembre 2008

A 20 heures 30

dans la bibliothèque de l'école

ORDRE DU JOUR :

Ouverture d'un poste d'adjoint Technique de 2^{ème} classe en prévision du remplacement de Mme GARNOTEL - Délibérations

Assurance statutaire du personnel - Délibérations

Adhésion à la SIMT-Médecine du Travail pour les employés communaux - Délibérations
Institution d'un droit de préemption autour de la propriété du Domaine de la Salle et sur la propriété située entre la mairie-école et la salle des fêtes - Délibérations

Inscription de chemins ruraux au PDIPR - Délibérations

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz - Délibérations

Révision des tarifs de raccordement en eau potable - Délibérations

Questions diverses

◇ **Ouverture d'un poste d'adjoint Technique de 2^{ème} classe en prévision du remplacement de Mme GARNOTEL - Délibérations**

Considérant la nécessité de *créer* 1 emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en raison du départ en retraite de Mme GARNOTEL.

Considérant le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

La création d'1 emploi permanent à temps complet à raison de 7 heures hebdomadaires

Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3 alinéa 6 de la loi du 26 janvier 1984 (*dans une commune de moins de 1.000 habitants pour un temps non complet égal ou inférieur à 17h30*).

La rémunération est fixée sur la base de l'échelle de rémunération : ECHELLE 3, échelon 1

◇ **Assurance statutaire du personnel - Délibérations**



Monsieur Le Maire rappelle que, par délibération en date du 07/12/07, le conseil municipal avait mandaté le Centre de Gestion pour s'occuper de l'appel d'offres pour le contrat d'assurance du personnel communal et que le marché a été attribué au groupe DEXIA SOFCAP.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil autorisent Monsieur Le Maire à passer une convention avec le Centre de Gestion pour l'exécution et le suivi du contrat d'assurance contre les risques statutaires.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en raison du départ en retraite de Mme GARNOTEL.

Considérant le rapport du Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide : La création d'1 emploi permanent à temps complet à raison de 7 heures hebdomadaires

Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3 alinéa 6 de la loi du 26 janvier 1984 (*dans une commune de moins de 1.000 habitants pour un temps non complet égal ou inférieur à 17h30*). La rémunération est fixée sur la base de l'échelle de rémunération :

ECHELLE 3, échelon 1

◇ Assurance statutaire du personnel - Délibérations

Monsieur Le Maire rappelle que, par délibération en date du 07/12/07, le conseil municipal avait mandaté le Centre de Gestion pour s'occuper de l'appel d'offres pour le contrat d'assurance du personnel communal et que le marché a été attribué au groupe DEXIA SOFCAP.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil autorisent Monsieur Le Maire à passer une convention avec le Centre de Gestion pour l'exécution et le suivi du contrat d'assurance contre les risques statutaires.

◇ Adhésion à la SIMT-Médecine du Travail pour les employés communaux - Délibérations

La réglementation rend obligatoire la visite médicale annuelle des agents du service public.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil de passer une convention avec la S.I.M.T. dont la cotisation annuelle s'élèvera à 78 euros H.T par agent.

Est à prévoir également les droits d'entrée pour la 1^{ère} année : 76, 21 euros H.T.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil autorisent Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'adhésion de la Commune au S.I.M.T. pour la visite médicale annuelle des agents.

Inscription de chemins ruraux au PDIPR - Délibérations

Monsieur le Maire rappelle que le département est compétent pour établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée après inscription au préalable des chemins ruraux au PDIPR.

Il rappelle les avantages de cette inscription, à savoir les dépenses subventionnables

« - le taux de subvention est de 70% du montant HT des travaux à réaliser (taux plafonné suivant le travail réalisé) ; acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'itinéraires (prix principal, frais annexe, frais de géomètre) ; frais de géomètres liés à la réimplantation d'anciens chemins disparus ou oubliés ; travaux de débroussaillage pour ouverture de cheminement ; nivellement d'assiette de chemins existants ; réalisation d'assiettes pour nouveaux chemins ; aménagements simples de confort et de sécurité : escaliers, barrières, chicanes, passerelles, garde-corps, bancs, panneaux



d'information au départ des itinéraires, tranchées drainantes pour assainissement de chemins ;

aménagements de type écologique et paysager (mares, vergers, ...) sur parcelles publiques en contact direct avec les itinéraires ;

plantations de haies ou d'alignements en essence locales ;

restauration d'éléments du petit patrimoine communal présent sur l'itinéraire ;

conception et édition de 2000 plaquettes d'information sur les itinéraires de type « boucles locales ». »

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil acceptent l'inscription des chemins ruraux listés en annexe, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Révision des tarifs de raccordement en eau potable - Délibérations

Monsieur le maire rappelle les tarifs en vigueur concernant les forfaits de raccordement en eau potable, à savoir :

Zone UAa : 1500 H.T

Zone UAb : 1500 HT

Zone UAc : 3000 HT (car en bout de réseau)

M. Doré explique que les nouveaux compteurs de type extractible entraînent une augmentation du coût (moyenne de 1800 HT par raccordement) et propose de revoir les tarifs de raccordement en eau pour les zones UAa et UAb.

Par délibération et à l'unanimité, les membres du conseil décident d'appliquer les tarifs suivants pour toute demande de raccordement en eau potable parvenue après le 12/09/08 :

Zone UAa : 2000 HT

Zone UAb : 2000 HT

Zone UAc : 3000 HT

Questions diverses

◇ Domaine de la Salle :

M. Le Maire informe les membres du conseil qu'une relance a été effectuée auprès de M. Prieur concernant le dossier d'aménagement des bâtiments existants et du parc du Domaine et qu'un rendez-vous est prévu le 18 septembre.

◇ Tour de table :

- M. DESPOTS informe le conseil que le coût d'instruction du dossier du contrat triennal de voirie (travail de coordination avec les différents concessionnaires, étude complète du projet et aide au montage du dossier de subvention) s'élève à 9370.66 euros.

- M. DESPOTS informe le conseil du coût des différents devis reçus : réfection des trottoirs rue de Ferland donnant accès à l'école et accès à l'école par le chemin des quinconces = 3950 euros HT ; réfection des vannes de l'étang du Domaine = 24020 euros HT. Ces opérations ne seront réalisées qu'après étude budgétaire.

- M. DESPOTS fait part des différentes opérations réalisées dans le cadre de la commission travaux, à savoir : le cimetière en cours de gravillonnage, divers petits travaux tels que la pose de portemanteaux pour l'école, la pose de distributeurs de savon à l'école et à la salle des fêtes, la pose de sèche-mains à la salle des fêtes et les opérations prévues : les panneaux de signalisation qui seront remplacés progressivement, la réouverture du site du lavoir en le « remettant au propre », le réaménagement des bureaux de la mairie, l'aménagement d'une douche à la salle des fêtes

- M. GRAGY tient à remercier, au nom de la municipalité, toutes les personnes qui ont participé au bon accueil des jeunes du chantier international.

- M. DEFER informe les membres du conseil que la fête de la pomme sera repoussée à cause de l'absence de bon nombre d'exposants.



Compte-rendu
Réunion du Mercredi 24 septembre
2008 20 h 30

Ordre du jour

Point sur le stationnement rue de Ferland.

Panneaux de signalisation dans le village + panneaux lumineux sortie d'école.

Communs du château : travaux à réaliser sur le bâtiment le long de l'église + vannage de l'étang.

Mairie : réaménagement des bureaux, grenier, peinture intérieure + volets etc....

Salle des fêtes : aménagement des placards, douche, couleur de la peinture pour la grande salle.

Contrat triennal de voirie.

Questions diverses.

Personnes présentes :

Les conseillers municipaux et les membres de la commission Travaux Voirie Sécurité.
Mme Corinne ABOULIN, Mme Muriel MARGERIT, M. Daniel AIMAR, M. Hervé DESPOTS M. Jacques GOUGÉ, M. François GRAGY, M. André MOUTTI, M. Georges ROCHER.

Absent :

M. Emmanuel DEMANZE.

M. Hervé DESPOTS remercie les personnes présentes.

Point finance :

Montant des prévisions 2008 :

72 857,28 €

Réalisations au 24 septembre 2008 :

53 701,36 €

Solde :

19 155,92 €

Point sur le stationnement rue de Ferland.

Depuis la mise en place de ce nouveau stationnement, il est constaté que les véhicules circulent moins vite, néanmoins certaines personnes stationnent toujours en dehors des emplacements prévus à cet effet. La commission propose de mettre une ligne jaune devant l'habitation de Mr et Mme CLAUDEL rue de Ferland, matérialisant ainsi l'interdiction de stationner.

La commission propose une ligne jaune devant la sortie de cour commune rue du Montceau se situant en face de l'habitation de Mr et Mme FOURNIER, et une autre ligne en face du n°36 de cette même rue pour une sortie de garage très difficile.

La réfection en silico calcaire du trottoir de la Mairie par l'entreprise APPIA, ainsi que la première partie du chemin des Quinconces entre la sortie de l'école, et l'escalier de la salle des fêtes, est prochainement prévue.

Les barrières devant la Mairie posent un problème pour les poussettes, elles ne peuvent circuler sur cette portion de trottoir. La commission propose de supprimer les barrières.

Deux nouvelles places de stationnement rue de Ferland sont proposées le long du trottoir face à l'habitation de Mr et Mme LE GUEN.

Panneaux de signalisation dans le village + panneaux lumineux sortie d'école.

Le village manque d'un certain nombre de panneaux indicateurs (*Mairie, cimetière, école, église, salle des fêtes, Ferme de La Vue*), les propositions d'emplacements de panneaux seront proposés lors d'un prochain conseil.

Les panneaux d'entrée de village route de Barbeau et route du Châtelet vont être changés par le Conseil Général, un de ces panneaux ira route de Boissy.

Les panneaux indicateurs fléchés FÉRICY route de Boissy et route du Châtelet (D 605) vont être changés prochainement.

Chaque année une partie des amendes de police sont reversées aux communes sous forme de subventions, un dossier sur des panneaux lumineux « attention école » et des aménagements de sécurité rue de Ferland avait été envoyé au Conseil Général en début d'année 2008, seul les panneaux lumineux « attention école » ont été retenus, (**2917.00 € HT l'unité**) le montant de la subvention étant de **3566.00 €**, pour des raisons de coût la commission propose l'installation de plusieurs panneaux non lumineux correspondants aux critères de sécurités.

Communs du château : travaux à réaliser sur le bâtiment le long de l'église + vannage de l'étang.

La restauration du bâtiment des communs le long de l'église est prévue, les membres du conseil municipal sont favorables pour l'élaboration de ce projet, un premier devis sur la couverture du bâtiment nous est parvenu pour un montant de **43674.33 €** d'autres devis vont être demandés, la commission fera des propositions sur son aménagement, certaines entreprises spécialisées en aménagement de lieux publics vont être contactées, un rendez-vous a été pris avec une école de bâtiment de la région.

En ce qui concerne l'étang du château, après avoir contacté 3 entreprises une seule a répondu à notre demande, l'entreprise SETHY, son devis comprend la réfection de deux vannes, deux conduites d'évacuation, et la maçonnerie sur le batardeau en brique entre les deux plans d'eau montant du devis **24020.00 €**.

Lors du dernier conseil municipal, le conseil a voté le classement des chemins communaux, cela permettra d'avoir une subvention de 70% sur le montant de tous les travaux réalisés à moins de 80 mètres d'un chemin communal (*conditions d'obtention de la subvention*).

Mairie : réaménagement des bureaux, grenier, peinture intérieur + volets

Un réaménagement des bureaux de la Mairie est prévu pour une meilleure utilisation de l'espace, un petit travail d'entretien est devenu nécessaire, l'aménagement du grenier pourrait nous permettre d'y faire une vraie pièce d'archivage à l'abri de la poussière. Un travail d'isolation et de cloisonnement est nécessaire pour un gain d'énergie

Il est prévu de repeindre les volets de la Mairie après le changement des fenêtres dont les travaux débiteront mi-octobre.

L'espace de l'affichage communal sur le mur de la Mairie route de Machault est trop réduit, la commission propose de reposer un panneau de bois plus grand.

Salle des fêtes : aménagement des placards, douche, couleur de la peinture pour la grande salle.

Plusieurs travaux ont été réalisés depuis cette été dans la cette salle, Corinne ABOULIN propose une palette de couleurs pour la peinture des salles, deux couleurs sont retenues le jaune et orange le marron étant pour le tissu du rideau de scène.

Pour une raison pratique le placard du matériel de nettoyage, et celui de l'atelier dessin vont permuter.

Il est prévu de fermer l'espace vestiaire dans le couloir par des portes coulissantes. Une douche va être prochainement achetée Daniel AIMAR et Hervé DESPOTS se charge du choix de celle-ci.

Contrat triennal de voirie.

Une analyse de l'état de la voirie communale été faite par la DDE, l'état général est plutôt satisfaisant.

La Mairie a sollicitée la DDE pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage « montage de dossier de subventionnement de contrat triennal auprès du Conseil Général ».

Offre de prix de la DDE **9370,66 €**

Le SISEM (*Syndicat Intercommunal des Energies de Seine et Marne*) a évalué le projet de faisabilité concernant l'enfouissement des réseaux aériens dans la rue de

sement des réseaux aériens dans la rue de Boissy : **96672,20 €** et la rue Henri Mouton : **35394,00 €**.

La commission prend connaissance de toutes ces actions et demande que d'autres devis soient faits.

Questions diverses.

André MOUTTI fait remarquer que le mur du château rue de l'église est en très mauvais état, et qu'il serait urgent d'engager une restauration.

Daniel AIMAR propose la réfection des plaques directionnelles en fonte route de Barbeau et route du Châtelet-en-Brie.

Séance levée à 22 h 45
Le rapporteur Mr Despots

LA VIE SCOLAIRE ET LE R.P.I

Compte rendu de la réunion du 10 septembre à Machault avec tous les membres du RPI et bilan général de la rentrée.

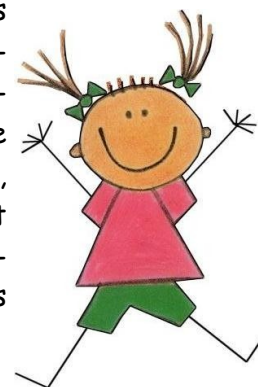
La rentrée s'est bien passée à Féricy. Nos trois classes accueillent 67 élèves autour de Mesdames Faure en CE1 CE2 , Demoncy en CE2 CM1 et Joly en CM1 CM2.

Durant les vacances des petits travaux ont été réalisés à l'école pour améliorer la vie de tous (installation de porte manteaux dans le couloir, installation d'étagères, de rangements....) .

Depuis peu 5 ordinateurs portables neufs sont à la disposition des maîtresses auxquels s'ajoutent ceux récupérés dans des lycée des environs. Ils seront, au plus vite installés afin de permettre leur utilisation dans les meilleures conditions possibles.

Les plus jeunes enfants sont de plus en plus nombreux à Machault: 78 élèves pour 3 classes autour de Mr et Mme Jacques et de Madame Grosswiller.

Le fournisseur des repas à la cantine a changé. L'ancien prestataire ne souhaitant plus nous livrer, nous avons lancé un appel d'offre, et après étude nous avons choisi l'entreprise « Les petits gastronomes ». Nous ne regrettons pas notre choix, au contraire. Les enfants sont ravis, une diététicienne passe régulièrement , des repas à thème sont organisés, une soupe sera servie aux enfants durant l'hiver.



L'effectif des demi-pensionnaires s'élève cette année à 120 élèves en moyenne dont 65 petits. De ce fait, cinq adultes gèrent désormais les repas de tous les enfants en deux services successifs

Concernant le nouveau dispositif de soutien pour les élèves en difficulté, il est mis en place au sein des deux écoles sur le temps du midi à Machault et le soir à Féricy.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 10 novembre.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous.

Pour la commission scolaire et le RPI,
Catherine Fourgoux Leclerc



Cadre de vie



Le niveau de l'eau

Depuis de nombreux mois, vous savez que nous sommes en période de sécheresse et de restrictions d'eau. Seulement, cela fait si longtemps qu'il ne faudrait pas l'oublier et être moins attentif...

Les niveaux d'alerte sont au nombre de quatre et nous sommes au 3ème depuis mars dernier. Certaines communes de Seine et Marne non loin de chez nous sont déjà au dernier niveau. Cela signifie vraiment que les nappes qui nous alimentent sont à des niveaux historiquement bas.

Si ce sujet vous intéresse, vous pourrez sur demande, consulter des documents en mairie.

LE RESEAU D'ELECTRICITE

Nous voulons ici donner quelques explications sur les études préliminaires qui ont été menées en vue de l'enfouissement des lignes électriques. Nous faisons partis d'un syndicat au doux nom évocateur de SISEM devenu depuis peu SIESM (syndicat intercommunal électrique du secteur de Melun). Son rôle consiste à gérer et subventionner jusqu'à hauteur de 90% les travaux d'enfouissement des lignes électriques, il organise les études, les devis et gère les travaux...

Le prochain contrat triennal de voirie concerne les rue de Boissy, Henri Mouton ainsi que la rue de Lorette. Nous avons donc demandé l'étude préliminaire d'enfouissement des lignes pour les rues concernées afin d'envisager la simultanéité des travaux.

La situation est plus « complexe » qu'il n'y paraît au premier regard car dans chacune de nos rue il existe trois réseaux indépendants mais qui doivent être traités simultanément : le réseau d'alimentation élec-

trique proprement dit (220Volts), le réseau d'éclairage public et le réseau de télécommunication. Il faut les enterrer tous les trois, mettre des candélabres et des lanternes. Hors seul les travaux du réseaux d'alimentation est subventionné, les autres enfouissements devant rester aux frais de la commune dans leur intégralité même s'ils bénéficient en grande partie de la tranchée faite pour le réseau EDF !

Le résultats financier est le suivant et un exemple seul suffira : pour la rue de Boissy, si l'impact de l'enfouissement du réseau subventionné est de 9 672€ celui du réseau de télécommunication reste à 51 000€ et celui de l'éclairage public se monte à 65 000€ .

Devant ces chiffres nous avons décidé de sursoir à ces travaux car d'autres impératifs existent pour Féricy.

La commission « réseaux »

LE RESEAU D'EAU

Voici quelques nouvelles de notre réseau d'adduction d'eau potable. Afin de suivre la qualité du réseau de distribution, trois éléments sont révélateurs :

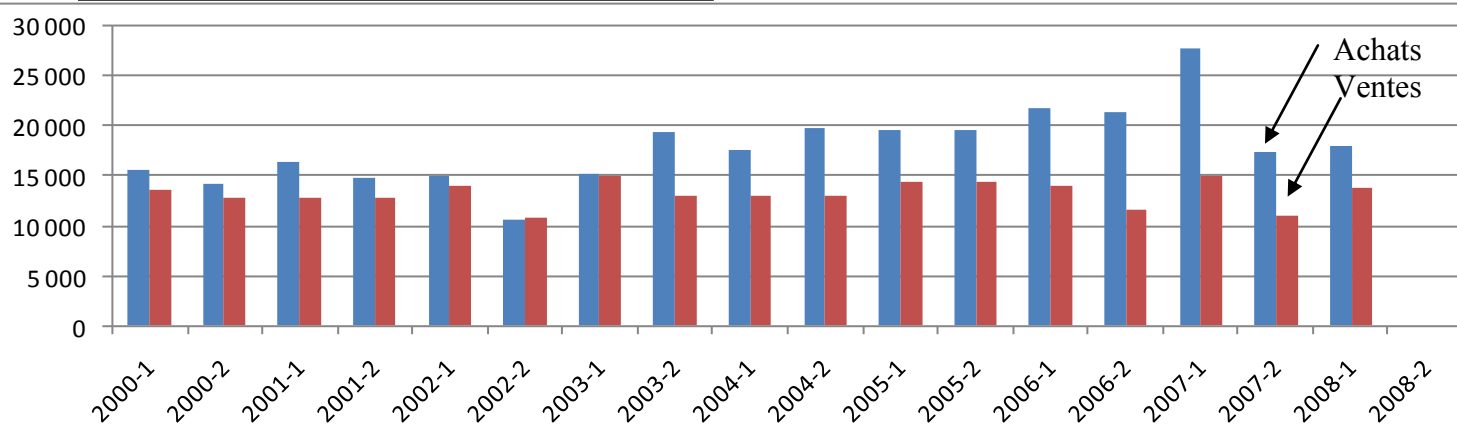
- ◇ La comparaison pour la même période de la quantité d'eau achetée à la communauté de commune « entre Seine et forêt » et la quantité distribuée aux abonnés de Féricy.
- ◇ La traduction en terme de rendement de ce réseau à partir des données précédentes
- ◇ L'évaluation de ces mêmes pertes ramenées à une journée d'exploitation et à un kilomètre de conduite.

Les services du conseil général suivent ces paramètres avec intérêt et publient une grille afin de savoir si nous sommes dans une situation correcte ou alarmante. Ensuite il est possible de mettre sur pieds une campagne de bilan de réseau et de recherche de fuite... Enfin l'état indique des valeurs pour ces paramètres qui s'inscrivent dans « l'agenda 21 » et devrait permettre un progrès durable ainsi qu'un moindre gaspillage pour l'avenir. Qu'en est-il pour Féricy ? En bas de page vous pouvez trouver un graphique comparant les éléments du premier point : quantités achetées/vendues en mètres cubes pour chaque semestre depuis 2000. Ces chiffres ne sont pas toujours simples à accoupler car les périodes d'achat semestriel permettent un re-

levé précis et ponctuel dans le temps alors que la vente nécessite une campagne de relevés de compteurs s'étalant sur au moins une semaine et souvent décalée par rapport au relevé d'achat. Mais cela indique nettement une tendance. Les barres les plus hautes correspondent aux achats et les plus basses aux ventes.

Analysons simplement ce graphique, ne pas se laisser abuser par les apparents excellents résultats des semestres 2002-2 et 2003-1 certainement dus pour leur perfection à un décalage heureux des campagnes de relevés mais traduisant tout de même un bon état du réseau (peu de fuites). En revanche il est important de remarquer l'arrivée de fuites massives en 2006 et 2007, elles furent jugulées fin 2007 et les écarts ont donc diminués pour 2008 ce qui est heureux.

Pour évaluer quantitativement nous allons définir le rendement du réseau pour chacun de ces trimestres en calculant simplement le rapport vente/achat et en le multipliant par 100 pour obtenir des %, pour situer les idées jusqu'à une époque récente il était fréquent que les réseaux possédait un rendement inférieur à 70% ce qui veut dire que l'on considérait « normal » une perte de 30% en volume d'eau passant dans les tuyaux ! C'est à cette aune qu'il faudra comparer les résultats de Féricy. De plus l'objectif de l'agenda 21 est de remonter tous les réseaux à plus de 80% pour 2011, c'est ambitieux mais pour le moins judicieux, et c'est vers cette valeur que nous essaierons de ten-



échéance rendement sur 1 an

2000-1	
2000-2	89%
2001-1	84%
2001-2	82%
2002-1	89%
2002-2	96%
2003-1	100%
2003-2	81%
2004-1	70%
2004-2	70%
2005-1	70%
2005-2	74%
2006-1	69%
2006-2	59%
2007-1	54%
2007-2	58%
2008-1	70%
2008-2	77%

dre. Comme vous pouvez le constater, il faut que nous conservions la tendances 2008 en étant vigilant sur tout événement que vous pouvez constater dans les rues concernant le ruissellement anormal d'eau traduisant une éventuelle fuite localisée. Votre vigilance est notre sécurité

Il existe donc un troisième paramètre

tre permettant de situer la qualité du réseau d'eau. Il tient compte de la longueur du réseau, de la densité d'abonnés et de la durée sur laquelle nous mesurons les fuites. La longueur du réseau de distribution est de l'ordre de 7 kilomètres et il y a 300 factures d'émissions soit en faisant un simple ration autour de **43 abonnés par kilomètre**. Cette valeur permet de se situer sur un tableau édité par le conseil général qui indique les valeurs d'alerte

échéance

2000-1	1,35 m3/km/j
2000-2	
2001-1	2,21 m3/km/j
2001-2	
2002-1	0,37 m3/km/j
2002-2	
2003-1	2,55 m3/km/j
2003-2	
2004-1	4,49 m3/km/j
2004-2	
2005-1	4,01 m3/km/j
2005-2	
2006-1	6,98 m3/km/j
2006-2	
2007-1	7,57 m3/km/j
2007-2	
2008-1	3,25 m3/km/j
2008-2	

et suggère de lancer une campagne de bilan de réseau et de recherche de fuites. Les recommandations du conseil général pour une densité inférieure à 50 abonnés par kilomètre est un ensemble de fuites **inférieur à 5 m³ par kilomètre par jour**, si nous dépassons cette densité la limite serait de 10m³ par kilomètre et par jour.

La lecture du dernier tableau vous permet de constater simplement qu'il n'est pas simple de se plier à cette limite tant l'influence des fuites ponctuelles et majeure est grande. Une campagne de bilan de réseau et de recherche de fuites va être mise en place. Cela permettra peut être de pouvoir agir avant que ces fuites ne se révèle à nos yeux alors que les pertes sont déjà grandes...

La convention d'achat d'eau est remise à jour et son étude est en cours mais quoi qu'il se fasse, il nous faudra céder la conduite nous reliant à Héricy car elle fait partie de l'inventaire de Féricy et est actuellement utilisée par Héricy pour alimenter le syndicat de Machault Pamfou. Cette cession est donc un préalable avant de finaliser la convention. Nous suivons le dossier et il en sera question dans les prochaines éditions.

Nous avons prévu la réfection de la cour commune sise au 50 rue de Ferland. La recherche d'une entreprise n'est pas toujours chose aisée mais les travaux devraient débuter début décembre. Nouveau branchement, nouveaux compteurs en entrée de cour et élimination des tuyaux de plomb....

La commission réseau

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHATELET EN BRIE

Ce syndicat regroupe 13 communes : Valence en Brie, Sivry-Courtry, Pamfou, Moisenay, Maincy, Machault, Le Châtelet en Brie, Les Ecrennes, Echouboulain, Crisenoy, Chatillon la Borde, Blandy les Tours et enfin Féricy. C'est un syndicat à fiscalité propre puisqu'il se finance en votant un taux d'imposition que l'on retrouve sur nos feuilles d'impôts.

A l'origine était le district, regroupement fondé par quelques communes dont Féricy afin de gérer la défense incendie et le réseau d'assainissement en 1972. Depuis la loi organique sur la fondation des communautés de communes, ce syndicat s'est étoffé et gère en plus d'autres compétences que les communes lui ont dévolues. Cette gestion est organisée en commissions dont voici la liste :

- ◇ Assainissement et service technique.
- ◇ Les finances
- ◇ Ordures ménagères, déchets verts et tri sélectif
- ◇ Action sociale
- ◇ Tourisme
- ◇ Appels d'offres
- ◇ SMEP Almont Brie Centrale
- ◇ Adhésion SMITOM
- ◇ Charte communale Crisenoy, Fouju, Moisenay

Dans notre vie de tous les jours, ces icebergs émergent de façon différentes . Pour l'assainissement de chacun, le fermage et la gestion ont été donnés à Véolia par la communauté de commune. Ainsi pour tout problème personnel avec l'assainissement il faut entrer en contact avec la « com-com » au 01 60 66 67 10 qui fera le relais rapide avec Véolia qui interviendra sur le réseau. Sans oublier que le réseau commence à partir de votre branchement et que votre as-

sainissement intérieur n'est pas concerné et est à votre charge.

La gestion de la déchetterie, les ordures ménagères, le ramassage, la benne à déchets verts et les bornes de tris sélectifs sont donc directement gérés par la « com-com ».

Attention les poubelles jaunes, le ramassage, le recyclage est géré par la SMI-TOM auquel adhère la « com-com », cela représente plus de 400 000 personnes ! Pour tout problème dans le genre de ce qui s'est passé il y a quelques semaines où un protocole de ramassage s'est avéré un peu rude un grand nombre de poubelles jaunes furent mises à mal. La solution est simple, vous téléphonez à la « com-com » 01 60 66 67 10 qui vous relaie ou qui vous mettra en relation directe avec le SMITOM et là vous apprendrez avec étonnement que vos poubelles endommagées vont être réparées par une personne qui passera chez vous car cela revient moins cher que d'en fournir une autre.... Progrès durable !

Au niveau de l'action sociale il ya la crèche, le centre de loisirs et les aides à domicile. Pour entrer en contact avec eux il suffit de téléphoner :

- ◇ La crèche 01 60 66 67 62. les enfants sont accueillis de 7h à 9h
- ◇ Le centre de loisirs 01 60 66 67 60 les enfants sont accueillis les mercredi et durant les vacances scolaires. Les inscriptions ont lieu du lundi au vendredi de 17h à 19h et le mercredi de 9h à 18h.
- ◇ Pour les aides à domicile, entrez directement en contact avec la « com-com » 01 60 66 67 10 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Vous pouvez prendre aussi rendez vous à votre domicile !

Le SMEP a géré l'étude, l'organisation et l'installation de la zone réservée aux gens du voyage à l'entrée de Melun. Féricy y participe par cet intermédiaire. C'est un acte obligatoire pour toutes les communes que de pouvoir offrir une zone de stationnement aux nomades, cela faisait un temps assez long que le projet était en gestation et maintenant vous pouvez voir la réalisation en suivant la D605 avant de prendre la voie rapide menant à l'autoroute A5 et à la francilienne.

N'oublions pas la mise en place et la gestion de la déchetterie de la zone industrielle du Châtelet en Brie en rappelant que chacun d'entre nous peut y aller. Les horaires et le téléphone se trouvent toujours dans les renseignements utiles des chroniques...

Parmi toutes ces occupations, l'une d'elle est appelée à se développer considérablement, le tourisme. Le sud Seine et Marne (donc nous) a une infrastructure d'accueil particulièrement sous développée. Le Conseil général met en place une politique de recherche de sites pour accueillir tous styles de demandes depuis les particuliers pour un week-end jusqu'aux groupes, séminaires et classes de nature et découverte... Il aide à l'implantation de telles structures et favorise ce développement. La « com-com » répond à cette demande et recherche des structures à rénover ou à mettre en place.... Qu'on se le dise !

Comme le montre ce bref aperçu l'activité de la communauté de communes est riche et variée. Elle influe sur notre vie de tous les jours et nous aurions tard de ne pas considérer ce syndicat comme un partenaire efficace et attentif. C'est à tout cela que sert l'impôt prélevé par la « com-com », ce n'est pas rien et ces activités sont bien utiles.

Pour gérer au mieux l'ensemble de ces

domaines, bien des élus locaux s'impliquent profondément et durablement dans les méandres de cette organisation, il n'est pas inutile de le savoir :

- ◇ Le président est Mr Michel Le Flem maire de Moisenay,
- ◇ le vice président (assainissement et service technique) Mr Claude Fréville maire de Machault,
- ◇ le vice président aux finances Mr Alain Mazard maire du Châtelet en Brie,
- ◇ le vice président à l'information, aux ordures ménagères et au SMITOM Mr Huchet Jean-Pierre maire de Pamfou,
- ◇ le vice président à l'action sociale Mr Daniel Yves du Châtelet en brie.

Chacune des communes nomme des représentants parmi ses élus pour agir en leur nom à la « com-com ». En ce qui concerne Féricy, les représentants sont :

- ◇ Daniel Aimar Maire
- ◇ Corinne Aboulin
- ◇ Nadège Hamel
- ◇ Pascal Doré
- ◇ Fabrice Béry
- ◇ François Gragy
- ◇ Jean marc Defer
- ◇ Georges Rocher

L'implication de tous est nécessaire pour faire avancer l'ensemble des projets et faire entendre sa voix...



Bibliothèque municipale

A la fin du mois de septembre, le Bibliobus de la Médiathèque est venu procéder au renouvellement partiel des ouvrages en prêt dans notre bibliothèque.

Outre 93 livres destinés à l'école, ce sont 154 nouveaux ouvrages qui sont désormais à disposition des lecteurs, soit 30 livres pour la jeunesse et 124 destinés aux adultes.

Nous avons essayé de diversifier les thèmes de ces livres pour adultes en choisissant notamment des ouvrages concernant l'histoire, la géographie et le tourisme de notre région briarde, sans oublier les rubriques habituelles les plus prisées : romans, BD, histoire de France, patrimoine, cuisine, livres d'art etc...

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque, dont l'accès est gratuit :

**Les mercredis et samedis de 15h à 17h
(sauf les 24 et 31 décembre)**



Nous rappelons également que nous avons la possibilité de réserver des livres de votre choix auprès de la Médiathèque grâce au système de navette mensuelle. Ces réservations peuvent se faire sur titres, noms d'auteurs ou sur des thèmes spécifiques.

Enfin dans le but d'aider les lecteurs à orienter leurs choix, nous mettons à leur disposition des critiques littéraires récentes sur les livres destinés aux adultes ou à la jeunesse.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux venir emprunter les livres ou CD disponibles et profiter des services mis en place par la Médiathèque départementale.

La Commission Bibliothèque



JEUX POUR LES ENFANTS SUR L'ENVIRONNEMENT...

Réponds aux questions Et reporte toi page 34 pour voir si tu as les bonnes réponses!!!

Questions.....



1..Quand tu sors d'une pièce, **tu éteins la lumière et les appareils électriques** (TV, radio, ordinateur...), **sans les laisser en position veille.**

☐ Toujours | ☐ Parfois | ☐ Rarement

3..Pour ta toilette, tu prends :

☐ Une douche rapide | ☐ Un bain

2..En hiver à la maison, **tu portes un pull pour ne pas mettre le chauffage trop fort.**

☐ Toujours | ☐ Parfois | ☐ Rarement

5..Tu évites de gâcher du papier.

☐ Toujours | ☐ Parfois | ☐ Rarement

4..Tu n'utilises de l'eau chaude **que quand c'est vraiment nécessaire** (pour te laver le corps, par exemple).

☐ Toujours | ☐ Parfois | ☐ Rarement

7..Tu tries tes déchets (bouteilles plastiques, papier, verre...).

☐ Toujours | ☐ Parfois | ☐ Rarement

9..Pour les petits trajets, tu y vas le plus souvent :

☐ à vélo ou à pied
☐ en métro ou en bus
☐ en voiture avec tes parents

6...Dans les magasins, tu fais attention aux produits que tu achètes :

- tu choisis ceux qui respectent l'environnement,
- tu évites le suremballage, les produits jetables (lingettes, stylos...), les gadgets...

☐ Toujours | ☐ Parfois | ☐ Rarement

10..Pour partir en vacances, tu prends :

☐ le train | ☐ la voiture | ☐ l'avion

8..Piles électriques, médicaments, ampoules...

Tu les jettes séparément des autres déchets.

☐ Oui | ☐ Ça dépend | ☐ Non

Mots cachés

Trouve les mots cachés :

Environnement

Carton

Déchets

Aluminium

Camions

Lixiviat

Métal

Protéger

Préserver

Plastique

Journal

Nature

K	I	X	N	P	L	Q	E	P	L	A	S	T	I	Q	U	E	J
B	W	R	X	C	O	M	M	U	N	A	U	T	E	B	L	Q	E
E	N	F	M	N	L	G	W	C	P	C	D	K	O	J	T	R	I
U	O	G	P	M	P	A	L	I	P	R	A	N	T	I	P	U	T
L	R	I	B	R	M	N	Z	U	N	E	D	W	I	N	M	N	A
N	N	E	T	T	O	Y	E	R	Z	V	P	W	C	R	E	N	L
I	A	N	L	G	B	T	S	U	G	R	U	M	T	M	L	E	U
R	O	G	E	E	T	B	E	L	S	E	A	R	N	A	I	G	M
C	P	R	A	C	N	A	L	G	I	S	L	N	R	W	X	K	I
A	R	E	C	Y	C	L	E	R	E	E	O	O	T	G	I	R	N
O	K	A	G	U	A	I	O	M	J	O	U	R	N	A	L	F	D
M	F	N	H	Z	S	L	N	G	E	R	S	T	H	D	V	J	I
I	C	V	A	P	S	E	E	V	I	P	E	R	T	E	I	I	U
O	M	E	T	A	L	S	R	V	S	Z	L	A	B	C	A	V	M
N	M	U	E	I	F	E	N	V	N	R	K	C	Z	H	T	N	I
S	D	K	A	N	I	E	S	L	T	S	Z	I	W	E	G	F	R
I	A	D	G	E	M	U	Y	P	I	L	C	N	A	T	U	R	E
S	O	R	D	U	R	E	S	T	R	P	C	I	S	S	F	R	V
F	X	P	Y	C	E	S	E	I	E	N	G	P	T	H	K	Q	M

L'EAU

Un mot, trois lettres, un univers...

L'un des moteurs de l'humanité est la vanité, l'extraordinaire vacuité de la vanité dont la puissance confine à la noblesse d'âme et d'action. Quel lien peut-il y avoir avec « l'eau » ? L'eau dans tous ses états, y compris solide : la glace et la neige... l'arctique et l'antarctique, la conquête des pôles au début du XX^{ème} siècle. L'histoire que nous voulons vous rappeler est celle de R.F.Scott qui parti avec une grande équipe à la conquête de pôle sud. Rappelons qu'il se situe sur un plateau à plus de 3000 mètres d'altitude et qu'en bonne saison il fait tout de même -40°C à midi...

Deux éléments seront déterminants dans le déroulement des événements : en premier lieu la concurrence. En arrivant au niveau de l'Afrique du Sud Scott apprend qu'Admunsen le norvégien se lance dans la course au pôle sud en même temps que lui. Leur point de départ ne sera pas le même mais ils s'installent dans une concurrence rude avec une indifférence de façade car Scott est convaincu de leur supériorité. Le deuxième élément réside dans le choix fait par ces hommes quant au mode de traction des traîneaux sur la neige et la glace. Scott choisit de faire confiance à « la plus belle conquête de l'homme » ces nobles animaux que sont les chevaux d'Islande et de Sibérie, trapus robustes et résistants mais nécessitant la construction d'écuries sur place. Admunsen lui se fie aux chiens groenlandais rustiques et particulièrement bien adaptés.

Arrivés sur le continent antarctique, Scott et son équipe avaient prévu beaucoup de travaux d'études en plus de la mise en place de camps de bases avancés alors qu'Admunsen se consacra lui à son unique mission : le pôle sud. Le 2 février une équipe s'apprête à partir pour établir des dépôts de vivres tout au long de la route menant au pôle. Lors de ce trajet préliminaire, l'utilisation de poneys n'est pas concluante. S'enfonçant jusqu'au poitrail dans la neige, ils obligent l'expédition à effectuer ses déplacements la nuit sur la neige gelée. Ils se fatiguent également très vite, contrairement aux chiens qui semblent bien s'adapter aux rigueurs géographiques et climatiques. Le 17 février, Scott établit le dernier dépôt à 78° 28', à 50 km environ du point prévu. Cette décision sera fatale.

Le 13 mai, tous les membres de l'équipage se retrouvent au cap Evans et se préparent à passer l'hiver 1911 dans la cabane qui mesure 26 m sur 7,60 m. Equipée d'une cuisine et d'une salle de bain, ils y mènent une vie sociale réduite mais cependant hiérarchisée, puisque le carré des marins y est séparé du mess des officiers. Cette hiérarchie navale éloigne Scott de ses hommes, à la différence de l'organisation d'Amundsen. Les hommes ont du travail : entretien de la cabane, préparation des voyages en traîneau, réparation des sacs de couchage, perfectionnement de l'outillage, transformation des tentes, fabrication de sacs à provision, de crampons, de semelles,... tout cela en plus du travail scientifique lui-même. Pour lutter contre l'ennui, des livres, des disques et un piano ont été apportés. Des conférences sont même organisées sur place par les scientifiques de l'expédition.

Cette aventure de Scott vers le pôle Sud est la dernière. Elle débute le 24 octobre 1911, lorsque Scott, 13 hommes, 19 poneys, 34 chiens, 13 traîneaux et 2 traîneaux à chenilles motorisés (contenant 3 tonnes de nourriture, combustible et équipement), quittent le cap Evans en direction de la plate-forme de Ross, première étape de l'expédition. Le plan de Scott est de débiter la marche vers le pôle avec tous les membres de l'équipage, afin de transporter un maximum de vivres et d'équipement, puis, à plusieurs reprises, d'effectuer une retraite successive d'hommes qui se séparent du reste du groupe pour retourner à la base. Durant la traversée de la plate-forme de Ross, l'équipe rejoint les quatre hommes motorisés, dont les traîneaux se brisent. Deux hommes repartent vers le camp de base. Très vite, contrairement aux chiens, les poneys trahissent une grande fatigue et une difficulté à progresser dans la neige. Ils s'épuisent et succombent.

Les hommes remplacent les animaux mais s'épuisent également. Après le départ de quatre nouveaux compagnons, Scott et ses hommes entament la seconde partie de leur marche. Ils attei-

gnent le sommet du glacier Beardmore à 2.800 m d'altitude le 21 décembre 1911, après s'être frayés un chemin à travers les séracs menaçant de se détacher. Quatre autres équipiers repartent et les 8 restants se séparent en deux équipes à 567 km du but. Les étapes sont plus ou moins difficiles. A quelques étapes aisées succèdent de fortes montées ou d'immenses zones de crevasses et de séracs. A chaque halte sont effectuées des observations scientifiques. De même que le paysage, le climat est changeant. Après le vent et le froid, le soleil se met à taper, faisant suer les hommes qui avancent en tirant leur traîneau et les faisant geler au moindre arrêt.

Ils fêtent Noël à 2.500 m d'altitude. Le jour de Noël, un des hommes tombe et reste suspendu au-dessus d'une crevasse de 25 m, risquant d'entraîner le traîneau et ses compagnons. Le 31 décembre, la caravane atteint 87° Sud, se plaçant à 330 km du pôle. Le 4 janvier 1912, à 277 km du but, le groupe se sépare. Scott renvoie trois compagnons et continue avec Wilson, Oates, Bowers et Evans. Chaque homme transporte une charge d'environ 85 kg cumulés sur un seul traîneau. La progression qui commence assez rapidement doit vite ralentir. Les crevasses sont dissimulées sous une dure croûte de neige, et il faut sonder la glace qui menace de se briser sous le poids des traîneaux. Le décor change à nouveau révélant une mer de neige pleine de vagues ou une plaine blanche à l'arrivée sur le plateau. Le chef de l'expédition se félicite de leur bonne allure de marche.

Parvenus à 43 km du pôle, les 5 hommes aperçoivent des traces dans la neige et comprennent qu'Amundsen et son équipe les ont devancés. Les explorateurs, dont le moral est très affaibli, atteignent le pôle Sud le 17 janvier 1912 et constatent la victoire des Norvégiens. Très démoralisé par le fait d'être arrivé après l'expédition norvégienne, Scott fut en prime terriblement ulcéré en apprenant que Amundsen lui demandait dans une lettre de transmettre au Roi Haakon VII de Norvège la nouvelle de sa victoire. Amundsen n'avait aucune intention blessante, la lettre était uniquement prévue au cas où il lui arriverait malheur, mais Scott ne l'entendit pas de cette oreille, il se sentit ravalé du rang d'explorateur à celui de facteur. Les britanniques prirent ainsi le chemin du retour hagards d'épuisement. Sans chien pour flairer leur trace de l'aller, ils perdirent un temps précieux pour retrouver le chemin du retour alors que l'hiver approchait très rapidement.

Les explorateurs se remettent en route le 19 janvier pour parcourir les 1.500 km les séparant de la base de cap Evans. Les hommes épuisés doivent haler le traîneau. Le manque de nourriture et le froid provoquent scorbut, engelures et dépression chez Evans. Le 7 février, l'équipe atteint le sommet du glacier Beardmore. Malgré la grande urgence à rejoindre le camp, elle s'arrête deux jours pour récolter des échantillons géologiques et charger 16 kg de roches sur un traîneau déjà difficile à tirer. Lorsqu'elle atteint le dépôt, Evans qui perd la raison meurt prostré le 17 février. Pour survivre, les explorateurs doivent parcourir 16 km par jour. Épuisés, ils n'y parviennent pas. Oates, handicapé par de terribles gelures provoquant la gangrène de ses pieds, se sacrifie pour ne pas retarder ses compagnons et part seul dans le blizzard le 16 mars.

Le 21 mars, les trois derniers membres de l'expédition se retrouvent coincés par le blizzard sans plus de carburant. Scott écrit: "Tous les jours nous nous sommes préparés pour nous rendre à ce dépôt mais en dehors de la tente ce n'est que neige tourbillonnante. , je ne crois pas que nous puissions espérer grand chose à présent." Les trois hommes restèrent au moins neuf jours sous leur tente tandis que leur vie s'en allait lentement. Ses dernières forces, Scott les consacra à tenir son journal et à écrire lettres sur lettres, à sa femme (à qui il s'adressait en écrivant ma veuve), à ses vieux amis, et aussi un message au grand public: "Je ne pense pas que des êtres humains aient déjà vécu un mois comme celui que nous venons de vivre mais pour ma part je ne regrette pas ce voyage". À Sir James Barrie, l'auteur dramatique à qui l'on doit Peter Pan, Scott rendit ce témoignage: "Nous administrons en ce moment la preuve que des Anglais peuvent encore mourir courageusement, en se battant jusqu'au bout". La dernière note date du 29 mars 1912 : "Aurions-nous survécu que je pourrais écrire des ouvrages entiers dont il serait impossible d'épuiser les richesses sur l'immense courage et l'endurance de mes compagnons qui auraient probablement fait tressaillir le cœur de n'importe quel anglais", avant de conclure:

we shall stick it out
to the end but we
are getting weaker &
colder and the end
cannot be far.
It seems a pity but
I do not think I can
write more -
R Scott
Last Entry -
For Gods sake look
after our people

Nous tiendrons jusqu'au bout mais nous devenons de plus en plus faibles et évidemment la fin ne peut pas être loin. C'est vraiment dommage mais je ne pense pas pouvoir écrire davantage. Robert F Scott. PS: Pour l'amour de Dieu, prenez soin des nôtres

"La dernière phrase du journal de Scott date du 29 mars 1912. A seulement 18 km d'un dépôt de vivres, Scott, âgé de 43 ans, Bowers et Wilson périssent de faim et de froid.

Huit mois plus tard, le 12 novembre 1912, une équipe de secours menée par Atkinson, retrouve sous une congère la tente avec les trois corps congelés dans leur sac de couchage Scott toujours penché sur son journal.. L'équipage du Terra Nova érige un cairn de neige sur les corps des 3 explorateurs, en haut duquel il dresse une paire de skis croisés. Il rapporte son journal, ainsi que les douze longues lettres écrites avant la mort de Scott.

En apprenant la mort de Scott, la Grande-Bretagne pleura la mort d'un héros et le monde entier fut touché. L'échec de Scott eut finalement plus de retentissement que la victoire de Amundsen, cela

tint moins aux circonstances tragiques de sa disparition qu'à l'éloquence avec laquelle il relata son périple. Son journal et ses lettres créèrent autour de lui une véritable légende de noblesse, de bravoure et d'héroïsme.

Interrogé sur cette rivalité légendaire, une des plus mémorables de tout le XXe siècle, et au dénouement tragique, Amundsen, le vainqueur, à qui un critique mal intentionné demandait s'il n'avait pas eu tout simplement de la chance alors qu'elle avait manqué à Scott, répondit: "La victoire sourit à ceux qui ont pris les dispositions nécessaires, on appelle cela la chance, la défaite attend ceux qui n'ont pas pris les précautions nécessaires, on nomme cela la malchance". La vie si soigneusement organisée d'Amundsen connut elle aussi une fin tragique ; en 1928, Amundsen périt dans l'Arctique à la recherche de l'explorateur italien Umberto Nobile. Certains virent un symbole poignant dans la sépulture que le sort réserva, aux deux extrêmes de la planète, aux deux grands rivaux de l'Antarctique, Scott et Amundsen.

L'erreur de Scott dans cette expédition fut sans conteste d'avoir ignoré, à l'inverse de Amundsen, l'apport prépondérant des chiens de traîneaux groenlandais dont la résistance, la force de traction et la rapidité assurèrent le succès du Norvégien. Il avait opté pour des poneys qu'il fallut abattre rapidement, le contraignant alors à poursuivre sa route en utilisant la traction humaine. Il disait que c'est ainsi que la victoire est la plus humaine et la plus noblement accomplie, mais cette conception lui aura finalement coûté très cher.

Les derniers mots de Scott sont restés célèbres et après quelques déformations le « prenez soin des nôtres » est devenu « sauvez les nôtres » puis en fin de compte « Sauvez Nos Ames » soit en anglais « Save Our Souls » ...**SOS**...

Désiré Poldile

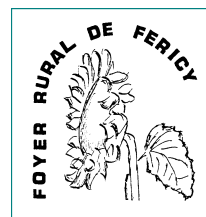


LES ASSOCIATIONS

A FERICY

Adhésion au Foyer Rural :

Pour les activités régulières 12 € pour les jeunes
nés à partir du 01/01/91
25 € pour les adultes
15 € pour les autres adhérents



Certificat médical obligatoire dès les premières séances pour
toutes les activités sportives

**Assemblée générale du foyer rural le 14 novembre à 20h30
à la salle des fêtes**

ATELIER D'ANGLAIS

Tarif : adhésion seule

Jour : le **mercredi** dans le préau de l'école, pour les enfants de 5 à 12 ans

Responsable : Mme Monique MOURAUD (Tél : 01-64-23-69-21)



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Avec un professeur diplômé Mlle Brigitte LICHTLE

Tarif : adhésion + 27 € par trimestre

Jour : le **jeudi** de 20h30 à 21h30, salle des fêtes

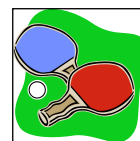
Responsable : Mme Isabelle LEBON (Tél : 01-64-23-87-79)

TENNIS DE TABLE

Tarif : adhésion seule

Jour : le **vendredi** à 20h30, salle des fêtes

Responsable : Mr Benoît PATEROUR (Tél : 01-64-23-88-47)



YOGA

Avec un professeur Mme Sylvie

Tarif : adhésion + 48 € par trimestre

Jour : le **lundi** de 20h à 21h, salle des fêtes

Responsable : Mme Marie-Annick MANDET (Tél : 01-64-23-61-81)



MULTISPORTS

Avec un professeur diplômé d'état Melle Nadia FOULON

Tarif : adhésion + 27 € par trimestre (50 € pour 2 enfants)

Jour : le **jeudi** de 17h30 à 18h30 pour les 4/6 ans, salle des fêtes
de 18h30 à 19h30 pour les 7/10 ans

Responsable : Mme Joëlle PATEROUR (Tél : 01-64-23-88-47)

ATELIER MANUEL

Tarif : adhésion + 25 € pour l'année

Jour : le **mercredi** de 14h à 15h30, salle des fêtes

Responsable : Mme Karine NUTTIN (Tél : 09-54-33-90-03)



MARCHE ACTIVE (ouvert à tous)

Avec un professeur diplômé Melle Brigitte LICHTLE

Tarif : adhésion + 27 € par trimestre (ou 20 €/trim., si inscrit à une autre activité)

Jour : le **dimanche** de 10h à 11h30, rendez-vous devant la salle des fêtes

Responsable : Mme Catherine LAFORGUE (Tél : 01-60-74-26-47)

ATELIER DESSIN

Avec une animatrice Mme Gisèle VANDENDRIESSCHE

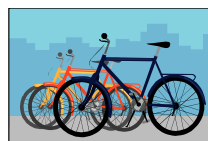
Tarif : adhésion + 25 € par trimestre

Jour : le **mardi** de 18h à 19h30, salle des fêtes

Responsable : Mme Marie DEFER (Tél : 01-64-23-86-53)



Et aussi



AMICALE CYCLO FERICY HERICY

(A.C.F.H.) 01 64 23 61 81

Monsieur Gérard MANDET

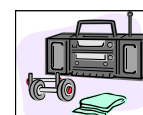
Vice-Président

CC SPORT

tél. : 01 60 74 28 46

Monsieur Christophe CHAZEL

Président



AMICALE DE LA VALLÉE JAVOT

tél. : 01.64.23.65.06

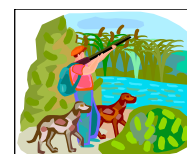
Madame BOUILLET Monique

Présidente

ASSOCIATION COMMUNALE de CHASSE AGRÉÉE de FÉRICY

Monsieur DESPOTS Bernard
tél. : 01.64.23.86.31

Président



ASSOCIATION pour la PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT de FÉRICY

tél. : 01.64.23.62.58

Monsieur DOLLÉ Dominique

Président

ASSOCIATION PRODUITS et TERROIR de SEINE et MARNE

Monsieur LEVIONNOIS Alain

Membre

ASSOCIATION " Zig et Zic "

Monsieur CHEVRY Jean-Michel

Président

ASSOCIATION " Papillon Jazz Band "

Monsieur LOURS Stéphane

Président

CAISSE des ÉCOLES

Monsieur Aimar Daniel
Madame GOUGÉ Pierrette
Madame FAURE-RAUSCHER Brigitte

Président
Déléguée
Déléguée

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

École : tél. : 01.64.23.82.04

Madame FAURE-RAUSCHER Brigitte
Madame JOLY Véronique

Directrice

Amicale Cyclo Féricy Héricy (A C F H)



La randonnée tandem des 20 et 21 septembre a réuni 22 équipages venus des quatre coins de la France et même un couple d'américains de la côte ouest, en vacances en Europe, ayant appris l'existence de notre manifestation par Internet ...

Le parcours du samedi nous a emmenés jusqu'à Larchant en passant par le sud de la forêt de Fontainebleau avec un retour par les bords du Loing et Moret.

Le soir, le repas préparé par Annie et Gérard Membrives a fait l'unanimité des convives, mis en appétit par les 80km de l'après midi.

Dimanche matin, deuxième randonnée de 80km vers Donnemarie Dontilly et son superbe cloître renaissance. Cette journée du patrimoine nous a également permis de visiter l'étonnant château de Chapelle Gauthier, de style Louis XIII, englobant les vestiges de deux anciens châteaux forts. Le maire nous a invités à pique niquer dans le parc du château où Annie est venue nous apporter sur place le reliquat du dîner de la veille... Super accueil !

Enfin, à Blandy, nous avons pu admirer un magnifique spectacle de chorégraphie aérienne, avec des danseurs suspendus aux tours et aux murs du château.

Tous les participants ont été élogieux sur la beauté de notre région et sur les visites des monuments ; le beau temps y a été aussi pour quelque chose...

Le tandem peut se pratiquer à tout âge ; les doyens du groupe avaient 77 ans chacun, quant à la benjamine de 1 an, elle a suivi dans la remorque accrochée au tandem de ses parents.

Très bonne ambiance comme d'habitude ; tout les participants sont repartis enchantés...



Le 5 octobre, le rallye VTT organisé par le club proposait 4 circuits de 16 à 50km en forêt de Fontainebleau. La météo prévoyant de la pluie pour ce dimanche matin a peut être contribué à une participation moyenne puisque environ 430 personnes se sont inscrites alors que ce chiffre s'est élevé parfois à plus de 700 . Mais finalement la pluie n'était pas au rendez vous et tout s'est bien déroulé grâce à une organisation maintenant bien rodée et une équipe motivée des bénévoles du club.



La fin de saison proposée permettra à chacun d'entretenir sa forme par des sorties dominicales cyclo ou par des parcours de marche selon les calendriers ci-dessous :

Automne Hiver 2008/2009 CYCLOTOURISME

NOV :	9H00 HERICY Sortie club
DEC :	9H00 FERICY Sortie club
JAN :	9H00 HERICY Sortie club
FEV :	9H00 FERICY Sortie club
MAR :	9H00 HERICY Sortie club

Les horaires sont les horaires de départ, merci d'arriver 10 mn avant afin de ne retarder personne.

MARCHE

2 à 3 heures à allure modérée

Dimanche 26 octobre : 9H00 parking Croix d'Augas (Croix du Calvaire/Tour Denecourt)
Dimanche 9 novembre : 9H00 parking Croix d'Augas (Rocher Cassepot)
Dimanche 23 novembre : 9H00 Maison forestière de Samois (Tour Denecourt/ Corniche de la Seine)
Samedi 6 décembre : TELETHON (détail à venir)
Dimanche 14 décembre : 9H00 Carrefour de Maintenon N6 (Rocher d'Avon)
Dimanche 21 décembre : 9h00 Gare de Thomery (Tour de Thomery les murs)

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les membres du club habitant Féricy :
Jean Luc Boucher tel : 01 60 74 24 64
Gérard Mandet tel : 01 64 23 61 81

L'AMICALE DE LA VALLEE JAVOT

Dans une ambiance amicale et détendue, une cinquantaine d'amicalistes et amis se sont retrouvés le samedi 25 octobre lors de notre repas d'automne, préparé par la maison Depreytere. Comme d'habitude, l'entrée et la salle étaient joliment décorées par Mesdames Robert Suzanne, Mallet Jacqueline, Boureux Sylviane et François Chantal. Egalement, monsieur et Madame Sadet avaient rédigé de très jolis menus et les enfants de la section travaux manuels du foyer rural de très beaux dessins.

Toutefois il y a une date à retenir, celle de notre assemblée générale le 6 décembre à 15h à la salle des fêtes. En effet c'est au cours de celle-ci que s'effectue le renouvellement du conseil d'administration. Le point faible et le souci permanent de nombreuses associations comme la notre, est d'obtenir de nouveaux adhérents. Nos statuts prévoient les adhésions à compter de l'âge de cinquante ans. Venez nous rejoindre ! Nos prochaines réunions :

- ◇ 22 novembre, la tartiflette
- ◇ 6 décembre assemblée générale
- ◇ 10 janvier la galette des rois

Monique Bouillet

A MACHAULT

L'OFFICE MUNICIPAL SPORTIF DE MACHAULT
email:tc.machault@fft.fr
Vous propose cette année:

TENNIS ANNUEL

Responsable : Mme Werdier Tél: 06.81.01.64.99 et Mr Martin Tél: 01.64.23. 64 50

Adhérents Machault: 108€ 40€ pour les enfants

Adhérents extérieurs: 200€ l'année 100€ pour les enfants



GYM ADULTES:

Responsable: Mme Fremond

Tel: 01.64.23.60.52

A partir de 14 ans

Jour: le mardi de 20H à 21H

Tarif: 129€ l'année



ROLLER ENFANTS:

Responsable Mme Bainachi

Tél:01.60.74.29.07

De 6 à 12 ANS

Jour: mercredi de 17H à 18h15

Tarif: 117€ l'année

Professeur agréée.

COURS DE TENNIS

Responsable : Mme Werdier

Tél: 06.81.01.64.99

A partir de 6 ANS

Jour: le mardi de 17h à 22h

201€ l'année



MULTISPORT

Responsable Mme Bainachi Tél:01.60.74.29.07

De 4 ans à 6 ans : le vendredi de 17H15 à 18H15 à la salle des fêtes

De 7 ans à 11 ans: le mercredi de 18h15 à 19H15 au tennis

Tarif: 117€ l'année Professeur agréé



SELF DEFENSE

Responsable Mr Martin, Tél:01.64.23.64.50

De 14 à 77 ans ou plus

Jour: le jeudi de 19h à 20h

Tarif: 75€ l'année avec un professeur agréé

KARATE

Responsable Mr Martin,

Tél:01.64.23.64.50

De 6 ans à 14 ans

Jour: le mardi de 19h à 20h

Tarif: 75€ l'année avec un professeur agréé



ROLLER ADULTES:

Responsable Mme Bainachi

Tél:01.60.74.29.07

A partir de 13 ans

Jour: le jeudi de 20H à 21H

Tari: 48€ l'année (encadrement bénévole).



DANSES BRIADES

Responsable Mme Desphilipons

Tél: 01.64.22.47.98

De 7 à 12 ans

Jour: le mercredi de 14h à 15h

+ de 12 ans et adultes le vendredi de 18h30 à 19h30

Tarif: 9€ l'année

DANSE DE SALON

Responsable Mr Martin,

Tél:01.64.23.64.50

A partir de 14 ans

Jour le lundi de 20h à 21h30

126€ l'année avec un professeur agréé



THEATRE

Responsable Mme Desphilipons

Tél: 01.64.22.47.98

De 7 à 12 ans

Jour: le mercredi de 15h à 16h



COURS D'ESPAGNOL

Responsable Mr Marchand, Tél: 06.76.58.26.54

Jours:

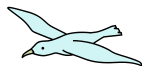
Enfants: le mercredi de 10h à 11h

Adultes : le mercredi de 19h à 20h

Tarif: 198€ l'année

Les enfants des classes de PS/GS et de GS/CP ont découvert le Morbihan lors du séjour en classe de mer à Sarzeau du 18 juin au 21 juin 2008.

Bravo aux enfants pour leur enthousiasme et à nos accompagnateurs pour leur grande disponibilité.



Mme Jacques.



Une belle et grande kermesse cette année dans le parc du château....les enfants des 4 niveaux ont présenté les danses briardes travaillées depuis plusieurs mois, et des chansons en anglais également étudiées en classe. A cette occasion les maires des deux communes ont distribués les livres aux plus jeunes et les dictionnaires pour les enfants de CM2.



Le dernier week-end de juin, la fête de la Saint Jean organisée par le foyer rural, fut une grande réussite.....et le lendemain la fête champêtre proposée par la commission animation fut également l'occasion pour tous les fériciens de se retrouver et de partager un grand moment de convivialité.



Les 18 et 19 octobre, la fête du goût à la ferme de la vue, a permis à de très nombreuses familles de venir découvrir la ferme et les produits du terroir. La famille Rocher au grand complet avait bien fait les choses pour permettre à tous de passer à un très agréable moment...





LES « FERICIADES ».....(suite)

Et....si nous reparlions des dernières « FERICIADES »
Deux;..déjà...! Dans ce site, vieux de plusieurs décades,
Que la commune acquit, tant mieux , sans algarade.....
Héritage hérité.....chères images en ballade...
A l'entrée du domaine, accueillant la bourgade,
Nos maires, nos conseillers, sourires et accolades...
Toujours là, le soleil ...Pour FERICY, l'œillade,
Le clin d'œil aux chapeaux... belle bambochade...!
Les plats mystérieux circulent en brigade:
Du sucré, du salé... aucune cafouillade
La « SALLE » s'ouvrait à nous ...Quelle verte esplanade..!
Les tentes et les tables, alignées en parade...
L'apéritif somptueux n'est pas une galéjade,
Les jeunes et les anciens échangent leurs rasades...
Pleuvent souvenirs et fusent les boutades...
Danses, chants et musiques s'élèvent en tornade...
Vers l'Orient mystérieux, tous nos esprits gambadent...
Enfin, vers les buffets, c'est une galopade,
Et, de tous les talents, se fait le « hit parade »
Puis ...tradition oblige... il faut une promenade
Dans ce parc, peu connu, chacun marche et s'évade,
Aventure des enfants... des photos... fusillade...!
Vent fort de l'amitié, souvenirs en cascades...
Elles nous ont bien marqués, ces dernières « Fériciades »
Ceux qui s'y sont dévoués ont bien droit à l'estrade...!

Merci à tous

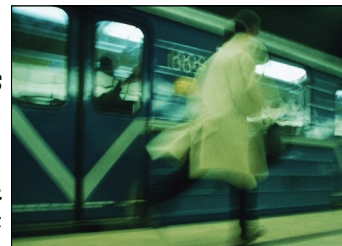
Jacques Adrien.



MESSAGES

MESSAGE DU COLLECTIF SEINE RIVE DROITE:

Les usagers en colère: 3300 signatures contre la suppression des trains directs pour Paris.



Le collectif d'usagers Seine Rive Droite de Fontaine le Port qui s'est créé depuis le 16 mai 2008 a mené depuis cette date avec le soutien très actif de Livry Environnement en la personne de Jean Pierre Borderieux son président, représentant de la FNAUT une campagne d'informations dans les communes concernées par la suppression des trains directs pour Paris.

Le collectif a réalisé et mis en place une première banderole à Fontaine le Port, dès cet instant, la mobilisation a commencé, puis les banderoles furent installées à Champagne sur Seine, Héricy, Livry sur Seine. L'ouverture d'une pétition recueillait des centaines de signatures chaque jour, aussi bien auprès des usagers que des commerçants des communes concernées.

Nous avons pris contact avec les élus locaux qui ont tenu à nous apporter leur soutien(...).

Un rendez vous fut obtenu pour le 25 juin au STIF avec un départ prévu de la gare de Fontaine le Port, cet endroit n'est pas pris au hasard car on y achève une extension du parking qui double sa capacité d'accueil (204 places) pour un montant de 470000€, ces travaux étant entièrement financés par le STIF de la région Ile de France, donc par les impôts des usagers.

Béatrice Mothré rappelle les résolutions prises lors du Grenelle de l'environnement en automne dernier tendant à privilégier les transports en communs et remercie au nom du collectif toutes les personnes présentes usagers et élus(..).

Après la séance de photos, c'est le départ pour le siège du STIF, détail cocasse, nous prenons le train avec le changement à Melun. C'est donc l'occasion de découvrir l'escalier unique et étroit que devront emprunter des centaines de personnes pour la correspondance Paris en décembre prochain.

(...) Nous avons l'agréable surprise d'être tous accueillis dans la vaste salle de réunion par JP Giraud, conseiller régional de Val de Marne et administrateur du STIF que nous tenons à remercier pour son soutien, et par JC Monnet directeur du cabinet de JP Huchon. Sont également présents un représentant de la SNCF et quatre du STIF.

La réunion durera deux heures et demie. La SNCF et le STIF nous présentent les projections à 12 ans de l'évolution du trafic, mises face à la capacité d'accueil des gares de Lyon et Bercy et les importantes contraintes qui en découlent. La demande de la région Bourgogne est clairement expliquée: celle-ci souhaite avoir une desserte directe pour une partie de ses trains Corail, bien que transportant moins d'usagers par rapport à notre ligne.

Jean Klesch et Claudine Foy au nom du collectif rappellent que la correspondance à Melun est une dégradation des conditions de transport jugée inacceptable, qui va entraîner un encombrement sur les quais et dans les couloirs étroits de la gare de Melun, qu'il en résultera une désaffection des gares Rive Droite pour celles de la Rive Gauche où les parking sont déjà saturés.

Enfin, le STIF a totalement occulté la conformité et la mise en sécurité de la gare de Melun qui devra accueillir quotidiennement plusieurs centaines de passagers supplémentaires aux heures de pointe. Ce changement s'effectuera dans la cohue, la bousculade, les risques d'accidents, sans aucune mise en conformité aux personnes à mobilité réduite. A qui reviendra la responsabilité en cas d'accidents? Il est ensuite remis la pétition qui a recueilli 3300 signatures prouvant la solidarité des usagers et résidents des communes concernées. Puis ce fut JP Borderieux, de l'association Livry Environnement, de présenter des propositions alternatives permettant de conserver nos directs pour

Paris. Avant de prendre congé, nous insistons de nouveau sur notre volonté à garder nos directs pour Paris, une réponse devrait nous parvenir en septembre.

Un dialogue a pu s'instaurer et cet échange est jugé positif, nous avons senti en face de nous des interlocuteurs attentifs et bien conscients de nos futurs soucis. La conviction du bien fondé de nos exigences reste entière. Nous restons mobilisés avec l'ouverture d'une pétition à faire circuler sur la rive gauche et poursuivons notre collecte de soutien auprès des collectivités, conseil général, régional, députés, sénateurs....

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs pour leur soutien, leur efficacité et leur disponibilité.

Le collectif Seine Rive Droite Fontaine le Port



Les scènes rurales 2008 / 2009

De novembre à juin vous pourrez découvrir 21 spectacles tout public et 60 représentations réparties sur l'ensemble du territoire de la Seine et Marne. Au programme théâtre, danse, chanson, jazz, musique classique, tango...

Pour toute information sur les Scènes Rurales, contacter Act'art, l'association artistique et culturelle du Conseil général de Seine-et-Marne bloc "Clics en +". Vous trouverez aussi le programme de tous les spectacles au secrétariat de mairie.



Communiqué de l'assurance maladie

Vous êtes victime d'un accident?

Déclarez le vite à votre caisse d'assurance maladie.

Si vous êtes victime d'un accident qui engage la responsabilité d'une tierce personne (accident de la circulation, morsure d'animal, coups et blessures...) pensez à le déclarer: remplissez un imprimé de déclaration d'accident.

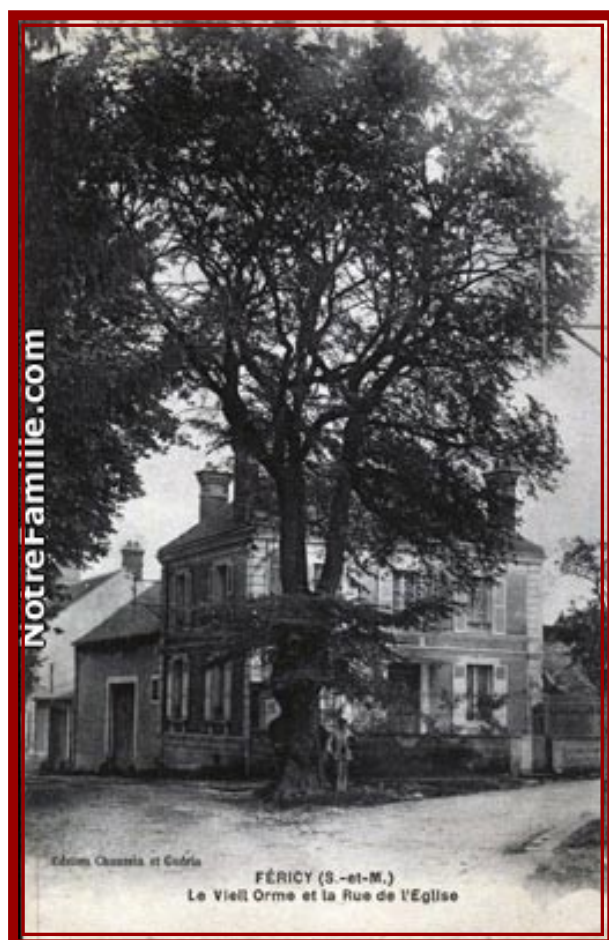
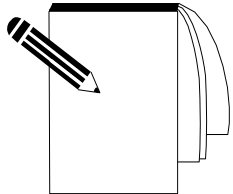
Pour l'obtenir:

- ◇ Appelez la caisse d'assurance maladie au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- ◇ Connectez vous sur www.ameli.fr rubrique votre caisse.

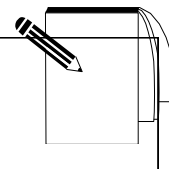
Informez aussi votre professionnel de santé (médecin, kinésithérapeute, infirmier...) quand vous le consultez suite à un accident.

Votre déclaration permettra à votre Caisse d'Assurance Maladie de réclamer à la compagnie d'assurance de la personne responsable le remboursement des dépenses de santé.

Cette démarche simple ne modifie en rien les conditions habituelles de prise en charge de vos soins et permet de préserver notre système de santé.



UN PEU D'HISTOIRE.....



..L'écoleet la mairie.....

En 1846, Monsieur de Maussion a échangé un terrain lui appartenant contre le terrain propriété de la commune, où était bâtie l'ancienne maison d'école située route de Barbeau en face du monument aux morts.

Simple échange, malgré la différence de taille et de prix : l'ancienne école : 8 ares et 58 ca pour un montant de 429 Francs, contre le terrain de la mairie de 9 ares 91 ca pour un montant de 693.70 francs

Au centre du carrefour, actuellement place du Gal de Gaule, se trouvait la croix Sainte Marguerite, offerte par Marguerite de Montceau dame de la Salle. La place s'est appelée longtemps, la place Saint Marguerite, en souvenir de ce don. En 1853, cette croix fut posée sur le muret de l'école communale récemment construite.

Mais au début de XX^{ème} siècle, certains protestèrent contre la présence de cette croix sur le mur de l'école. Le conseil décide alors de son déplacement au carrefour vers le pont de la girafe.

Mr de Maussion fut élu maire de Féricy le 11 mars 1838, et conserva son poste jusqu'en 1868. Il est décédé à 82 ans, après 30 ans à la tête du village.

En 1950, ce bâtiment comprenait au rez de chaussée, la salle de classe, et le logement de l'instituteur et à l'étage le secrétariat de mairie, la salle du conseil et deux pièces réservée à l'institutrice de la petite école située rue d'Auxy. En 1972, le logement du bas a laissé place à une classe et la mairie a pris possession de tout l'étage en laissant 10m2 à la bibliothèque.

Il y a trois ans, c'est la salle du conseil qui devient elle aussi une salle de classe.... *Gilberte Kurz*

L'histoire de la place seigneuriale.....

Extrait des textes écrits depuis 1971 par Monsieur François dans les bulletins municipaux concernant le domaine de la Salle.

Avant 1785, le long de l'actuelle rue de l'église étaient plantés de nombreux arbres, dont une avenue d'ormes, de tilleuls- et deux poteaux dont un portait les armes du fief, et l'autre était le poteau seigneurial de la Sainte chapelle situé, à l'endroit où se trouvent actuellement la poste et la maison voisine (La maison Thilloux).

Le propriétaire du domaine était à cette époque Mr Regnaud. En 1791, il cède sa propriété à Mr Louis Marie Pomponne Pinson de Menerville.

Les années ont passé, les arbres ont disparu. Au carrefour actuel restaient trois ormes, puis un. Celui de la carte postale.

Des maisons ont été construites, dont la poste actuelle en 1888, achetée par la commune en 1934. Cet orme restant, qui d'ailleurs n'était pas en très bon état a été arraché en 1945 par l'armée du Général Leclerc, que nous appelions à l'époque l'armée Leclerc. Voici ce que m'a raconté Mr Roger Kaelin qui fut témoin de cette époque.

Un escadron de la 2^{ème} BD (Division Blindée) a séjourné à Féricy du 15 juin 1945 à fin juillet, en revenant d'Allemagne. D'autres affirment qu'ils sont restés dans notre village de mai à septembre 1945.

Les soldats logeaient chez les habitants et avaient entreposé leur matériel et leurs chars au château. C'est à cette époque qu'à l'aide de trois chars, ils ont arraché cet arbre qui gênait la circulation.

Sur ces troncs poussaient des brindilles qui une fois sèches servaient à allumer le four banal.

Au fil des années, ces brindilles formaient des excroissances bien visibles sur la photo.

En ébénisterie, Mr Aimar me disait que ces loupes d'orme provenant de ces curieux troncs faisaient de beaux décors.

Gilberte Kurt

REPONSE AU QUIZZ DE LA PAGE 16....

REPONSE 1 ...TOUJOURS :Tu as un bon réflexe !
La veille des appareils peut en effet consommer jusqu'à 70% de la consommation électrique totale de ces appareils !

REPONSE 2....TOUJOURS: Bon réflexe !
1° en moins pour chauffer la maison, c'est jusqu'à 7% d'économies réalisées.

REPONSE 3...UNE DOUCHE : Et oui, mieux vaut prendre une douche rapide.
Comme ça, tu consommes jusqu'à 3 fois moins d'eau qu'avec un bain.

REPONSE 4...TOUJOURS: Évidemment ! Pas besoin de chauffer de l'eau et de gâcher de l'énergie quand ce n'est pas vraiment nécessaire.
Pour laver tes dents, tes mains ou tes jouets, l'eau froide c'est bien suffisant !

REPONSE 5...TOUJOURS: Tu fais attention !
Il suffit par exemple d'utiliser les deux faces d'une feuille pour diviser par deux ta consommation de papier !

REPONSE 6...TOUJOURS: Tu fais attention à ce que tu achètes, c'est bien.
Moins de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre pour fabriquer les produits, c'est bon pour la planète !

REPONSE 7...TOUJOURS:En triant tes déchets, tu permets leur recyclage.
Certains matériaux peuvent ainsi être réutilisés et des ressources naturelles économisées.

REPONSE 8...OUI/ Il faut se renseigner avant de jeter les piles, les médicaments ou les ampoules.
Dangereux pour l'environnement, ces produits ne sont collectés que dans certains endroits : pharmacies, magasins, déchèteries...

REPONSE 9...La marche à pied ou le vélo, c'est tellement agréable pour les petits trajets !
D'autant que la voiture émet le plus de gaz à effet de serre au démarrage et sur les petits parcours.

REPONSE 10...Si je le peux, pour les grands voyages, je choisis le train.
Le train est 35 fois moins polluant que l'avion !

N'ayons pas peur du développement durable...

On peut commencer tout petit, dans la vie de tous les jours, et être efficace : l'effet cumulé d'une multitude de petits gestes et de choix quotidiens est étonnant.

Parlons-en avec nos parents, nos enfants, nos amis, nos voisins : mobilisons-nous avec eux.

Le premier pas qui ne coûte rien: Conseils pratiques pour les plus grands:

- Baisser le thermostat d'1° C dans votre logement : 7 % de moins sur la facture de chauffage.
- Éteindre les veilles sur les appareils électriques (téléviseur, magnétoscope, ordinateur...) : 10 % de consommation électrique en moins.
- Réduire le volume d'eau utilisé par la chasse d'eau : 10 000 l d'eau consommés en moins par an.
- Conduire en souplesse et pas trop vite : une conduite agressive en ville peut augmenter la consommation de carburant jusqu'à 40%.
- Trier et recycler les déchets, faire du compost pour le jardin : des matières premières économisées et des pollutions évitées.

Des gestes comme ceux-là, il y en a d'autres !

Les faire, c'est déjà participer au développement durable : commençons par là.

À tout moment dans la vie de tous les jours, nous pouvons faire des choix de développement durable :

- dans nos comportements (je me déplace à pied, en vélo, en bus, ou non ? Je dose bien les produits ménagers dans la maison, les pesticides au jardin, ou non ? Je surveille mes consommations d'eau et d'électricité, ou non ? ...) ;

- dans nos investissements courants (je peux choisir les ampoules basse consommation et m'équiper avec des appareils ménagers économes, je peux installer une chasse d'eau à double débit et une citerne pour récupérer l'eau de pluie...) ;
- dans les grandes décisions qui nous engagent pour longtemps (je fais refaire l'isolation de mon logement, je choisis les énergies renouvelables pour chauffer ma maison ou mon eau sanitaire, j'achète une voiture en me souciant de sa consommation de carburant ou des rejets de gaz à effet de serre qu'elle occasionnera...).

Trouvons des solutions au quotidien qui soient meilleures pour l'environnement, qui prennent mieux en compte les conditions de vie et de travail de chacun et qui restent pour nous d'un coût acceptable : agissons à notre échelle.

Pour en savoir plus consulter le site de l'ADEME: l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



Le premier pas qui ne coûte rien: Conseils pratiques pour les plus jeunes:

En adoptant certains gestes quotidiens, nous contribuons à réduire les impacts des activités humaines sur la planète, alors faites le bon geste !

1.J'aère la classe

Une ventilation nécessaire

Une salle de classe sans système de ventilation, remplie d'élèves pendant plusieurs heures devient peu à peu irrespirable. Il est bon de penser à ouvrir régulièrement les fenêtres, afin de faire le plein d'oxygène ! Bien sûr, en hiver, il faut faire attention à ne pas perdre toute la chaleur : 10 minutes d'aération suffisent.

Je peux proposer à la maîtresse d'ouvrir les fenêtres pendant la récréation.

Un air intérieur non renouvelé peut être plus pollué que l'air extérieur.

2.J'y vais à pied ou à vélo

Une affaire qui marche

Se rendre à pied à l'école est une agréable promenade : elle a l'avantage de détendre les enfants, ce qui les rend plus réceptifs à l'enseignement. Les parents peuvent en profiter pour organiser un "pédibus" ou un "vélobus" : à tour de rôle, ils accompagnent et prennent en charge tous leurs enfants, à pied ou à vélo. Tous ces exercices sont aussi bons pour l'environnement q u e p o u r l a s a n t é .

La majorité des écoles se trouve à moins d'1/4 d'heure à pied du domicile.

3.Je goûte au naturel

Éduquer au quotidien

Un goûter pour l'école doit être pratique à transporter. Pourtant, il ne faut pas habituer un enfant aux produits jetables. Il est tout aussi pratique de remplacer une brique de jus de fruits par une gourde, et des biscuits conditionnés en portions individuelles par une boîte réutilisable. Parles en à tes parents, ou bien aides ta maman ou ton papa lorsqu'ils font les courses....

Pour plus d'informations, tu peux consulter le site de la fondation Nicolas Hulot où des conseils pratiques sont expliqués.



Le dimanche 16 novembre,

vous êtes tous invités à la fête de l'automne dans les communs du château pour déguster ensemble toutes les saveurs de cette saison: soupe, jus de pomme, miel.... Découvrir les producteurs locaux, et partager un bon moments de convivialité.....



**Féricy, au Domaine de la Salle
10 heures ce dimanche matin 16 novembre 2008**

**Alain et Roger s'activent autour du Pressoir
Le jus de pommes chaud réveille les papilles !...**

**Sur le marché les producteurs vous invitent à découvrir la qualité de
leurs produits de terroirs et à remplir votre panier !...**

**Fromages de Brie fermiers
Fromages de chèvre
Foies gras, magrets, confits et terrines
Vins de Beaujolais et du Mâconnais
Bières artisanales
Les Miels de nos forêts
Les pains Bio
Le commerce équitable des petits producteurs
Les produits d'Artisans du monde
Des savons et des cosmétiques au lait d'ânesse
Des créations originales de vannerie
Des jouets et des surprises pour les enfants**

**Il est midi ! La buvette vous propose un apéritif Briard, dégustations
sur place avec les tourtes au Brie, les tartes aux pommes et aux poires,**

**Des surprises, des Jeux, un Quiz nature,
Le Concours de la plus grosse Citrouille,
Les promenades en charrette...**

Pomme Journée à Féricy !!!



ME-FRANCOISE-DATES A NE PAS OUBLIER

NOEL A FERICY

Nous venons juste d'apprendre la nouvelle:

le Père Noël sera à Féricy **le samedi 13 décembre 2008.**

Pour cette occasion, nous sommes d'ores à déjà heureux de vous inviter, petits et grands, au spectacle « La surprise de Noël » proposé par le théâtre des Sornettes qui aura lieu à la salle de fêtes à 15h00.

A l'issue de la représentation, les plus jeunes offriront aux anciens le paquet que le Père Noël aura déjà amené, puis nous irons tous l'offrir aux plus anciens qui n'ont plus la chance de pouvoir se déplacer.

Pour que ce cortège soit joyeux et lumineux, nous comptons sur vous pour

- Venir avec des lampes tempête,
- Illuminer vos maisons (bougies sur les fenêtres, petites guirlandes.....)
- Offrir à tous, un morceau de musique de Noël à la flûte, accordéon, saxophone....les musiciens de tout âge seront les bienvenus.

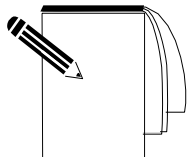


Ils auront la chance d'avoir une place de choix sur la calèche de Catherine et Georges Rocher .

Pour finir, sachez que les enfants sont conviés à venir préparer cette fête de Noël lors du goûter d'automne le 16 novembre. Une activité décoration de Noël leur sera proposée et après le 13 décembre chacun pourra s'il le veut reprendre sa décoration pour la mettre dans sa maison.

Nous comptons sur vous tous pour que cette fête de Noël soit un moment de rassemblement entre les différentes générations.

La commission animation.



LES DATES À NE PAS OUBLIER

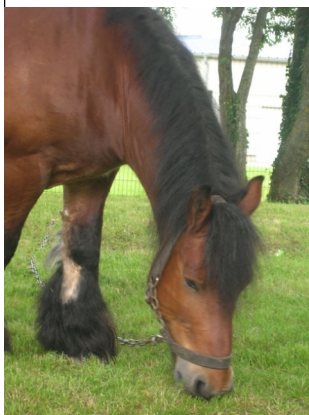
Le 11 novembre à 11 heures, vous êtes invités à célébrer la commémoration de l'armistice de guerre 14-18.

Cette célébration sera suivie d'un apéritif à la salle des fêtes. Nous comptons sur la présence des petits et grands pour honorer le souvenir de nos anciens tombés pour la France, il y a maintenant 90 ans.



Mr le Maire Daniel Aimar et l'ensemble du conseil municipal seraient heureux de vous accueillir à la salle des fêtes **le samedi 17 janvier** 2009 à 17 heures, afin de vous présenter leurs meilleurs vœux.

Le 6 septembre 2009 aura lieu dans le parc du château du domaine de la Salle la grande fête région du cheval de trait.



Noter d'ores et déjà cette date.

De nombreuses activités seront proposées à tous, de grands et beaux chevaux à découvrir et de joyeux moments de convivialité à partager.



LOISIRS ET DETENTE

RENDEZ-VOUS DES MARCHEURS

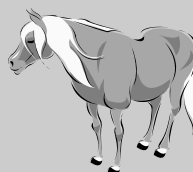
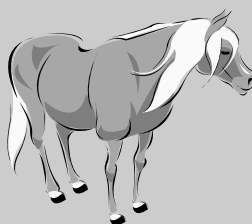
Ce rendez-vous du mardi peut reprendre. Si vous êtes intéressés, contactez Marie-Annick Mandet : 01 64 23 61 81



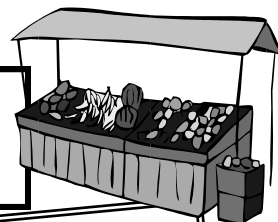
A LA FERME DE LA VUE, PLUSIEURS ACTIVITÉS VOUS SONT PROPOSÉES :

- ◇ Visite de la ferme, sur rendez-vous.
- ◇ Hébergement en gîte rural (gîte de France) ; réservation à la Maison du Tourisme de Fontainebleau, au 01 60 39 60 39.
- ◇ Mariage en calèche.
- ◇ Balade en calèche.
- ◇ Pension pour chevaux.

**Pour tout renseignement
et rendez-vous,
téléphonez au 01 64 23 65 94
(de préférence le soir).**



COMMERCES ALIMENTAIRES..... OU PAS.....



Marie-Noëlle et Alain LEVIONNOIS
8 rue du Montceau
TEL-FAX: 01 64 23 86 48

Les Ruchers des Cours-Doux vous proposent :
* des miels récoltés dans la RÉGION :

Acacia : clair, saveur très fine
Printemps : doux, crémeux
Toutes Fleurs : crémeux et parfumé
Tilleul des Bois : très parfumé
Forêt } au goût boisé
Châtaignier }

- * Cire d'abeille : encaustique, bougies
- * Confiserie : pastilles au miel
- * Paniers cadeaux

Vente à la maison



Le poissonnier d'Héricy passe le **MERCREDI** à Féricy.
Rendez-vous à **10h30**, angle rue du Monceau/rue du Bon Puits, et à **10h45**, rue d'Auxy.

GARAGE GERARD MEMBRIVES
55 rue du Montceau
tel 01 64 23 85 06



Les problèmes ont toujours une **solution** et la **disponibilité** n'est pas un vain mot.

Vente de pains bio tous les mercredi de 18h à 19h30 dans les communs. En même temps l'AMAP propose ses produits, c'est peut être l'occasion de venir la découvrir...

VENTE DE BOIS

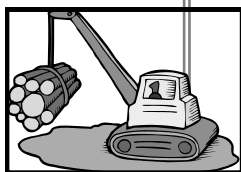
VOUS POUVEZ ACHETER DU BOIS à LA FERME de la VUE.

Monsieur ROCHER livre en 50 cm ou 1 M, selon votre souhait.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler au :

01 64 23 65 94

pour vous renseigner.



Ferme hélicicole, nous élevons des escargots Gros Gris, installé à la ferme de la vue, sur la commune de Féricy. Nous serions heureux de vous faire découvrir nos gastropodes si familiers et pourtant si secrets, ainsi que nos différents produits cuisinés par nos soins, à travers nos diverses (découverte, dégustation, gastro- N'hésitez pas à contacter au 06.09.90.77.75 ou à nous envoyer un mail : pjanic@club-internet.fr, ou naviguer sur notre site internet : www.lesescargotsdupreauxanes.com.

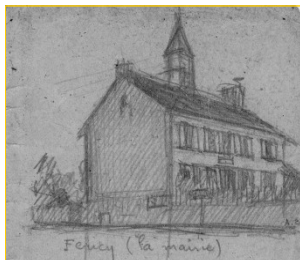


nomie). nous



RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE :



Dessin d'André BRION

<i>LUNDI</i>	14H00 à 16H
<i>MARDI</i>	14H00 à 16H
<i>JEUDI</i>	14H00 à 16H
<i>SAMEDI</i>	9H30 à 11H30

Et en dehors de ces périodes, sur rendez-vous.

TEL : 01 64 23 85 26

FAX : 01 64 23 81 70

Email : mairie.fericy@wanadoo.fr

Chantal BACQ vous accueille au secrétariat de la Mairie.

UN CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur LE CALVEZ, est présent à la Mairie du Châtelet en Brie, les 1er et 3ème vendredis du mois, de 15 H à 18 H. sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de la Mairie du Châtelet : 01 60 69 40 40

LA POSTE

Tel. : 01 64 23 85 13



HORAIRES D'OUVERTURE : du mardi
au samedi : 9 H à 12 H

Attention : il n'y a pas de levée au bureau de poste le lundi, mais dans les boîtes aux lettres jaunes de la rue de Ferland



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale

5 rue d'Auxy est ouverte à tous :

Le mercredi de 15H à 17H

Le samedi de 15H à 17h

Tél. : 01 60 71 63 42

Email : bibliotheque.fericy@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER



BALAYEUSE :

JEUDI 19 DECEMBRE 2008



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

MARDI 2 DECEMBRE

VERRES et JOURNAUX :

A déposer dans les containers prévus à cet effet, sur le terrain communal près du cimetière.



RAMASSAGE DES POUBELLES :

POUBELLES NORMALES :

LUNDI (donc les sortir le dimanche soir)

JEUDI (donc les sortir le mercredi soir)

POUBELLES JAUNES :

MARDI (donc les sortir le lundi soir)



PILES et DÉCHETS INFORMATIQUES

(Cartouche d'encre, toner, etc.) :

A déposer dans les boîtes prévues à cet effet, au rez de chaussée de la mairie.



HERBE et DÉCHETS VERTS :

A déposer :

soit à la déchetterie du Châtelet-en-Brie,
soit dans la benne près du cimetière (d'avril à novembre).



DÉCHETTERIE du CHATELET en BRIE

Tél. 01 60 69 33 75 :

Pour les encombrants, toxiques, végétaux

Du **lundi au vendredi** de 15 H à 19 H

Le **samedi** de 10 H à 19 H

NAISSANCES

- ◇ Manon BERNEAU née le 22 mai 2008
- ◇ Timothée CHEVALIER né le 15 juin 2008
- ◇ Julie GONZALEZ PEREZ née le 6 août 2008
- ◇ Lucas COMBES né le 29 août 2008
- ◇ Hugo CAMBIER né le 3 novembre 2008

MARIAGES

- ◇ Caroline LECHERBONNIER et Thomas FLANDIN BLETY mariés LE 26 JUIN 2008
- ◇ Rebecca GAUDENTI et Julien GIRAUD mariés le 31 mai 2008

DÉCÈS

Mr CORDIER Daniel décédé le 19 juin
 Mr LOUVET Guy décédé le 1er août
 Mr ROCHERIEUX Philippe décédé le 27 septembre

Madame AMADO est décédée au mois de décembre 2007, ancienne conseillère municipale, elle avait entre autre participé activement à la création de la bibliothèque. C'était une figure du village qui a su laisser son empreinte avec discrétion et efficacité.

